

JANVIER 2024 - N°033 / GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU





Interview

Laurence Ndong

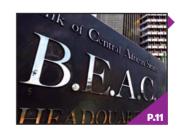
Ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la communication Porte parole du Gouvernement

Essentiels



POINT D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DU GABON: CROISSANCE ET BUDGET 2024

Dans le contexte politique gabonais actuel et devant l'affaiblissement de la croissance économique mondiale, le FMI a revu ses prévisions de croissance pour le Gabon dans son dernier rapport sur les perspectives économiques régionales publié en octobre 2023...



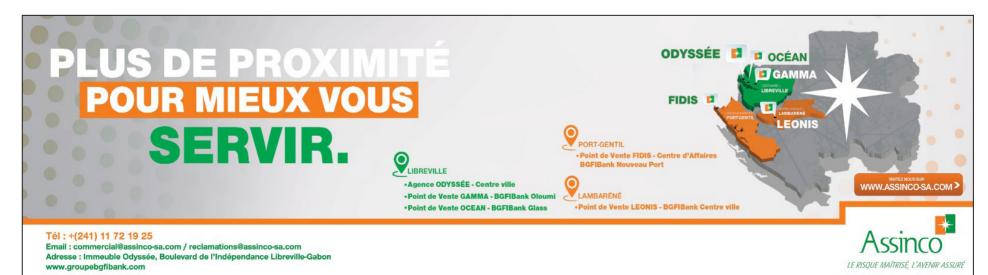
RAPPORT DE LA BEAC

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a tenu sa quatrième session ordinaire de l'année le mardi 12 décembre 2023 en visioconférence...



DE LA COP1À LA COP28

Du 30 novembre au 12 décembre 2023, des représentants venant de près de 200 pays se sont réunis afin d'analyser et de discuter des conséquences liées au réchauffement climatique...











Édito

LES 100 JOURS DU CTRI

uelles sont les actions menées par le gouvernement et pour quels résultats, notamment économiques? Nous avons posé ces questions à Madame Laurence Ndong, notre ministre de tutelle et porte-parole du Gouvernement, et avons également obtenu des comptes rendus de la part de Monsieur Charles M'BA, ministre du Budget, et de Monsieur Mays MOUISSI, ministre de l'Économie. Cette édition de la rentrée est donc dédiée à des personnalités politiques de référence qui ont souhaité nous faire part de leur bilan afin d'alimenter notre réflexion et de répondre aux questions que nous pourrions éventuellement nous poser.

N'oubliez pas que nos colonnes vous sont ouvertes. À la lecture des perspectives, un rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour le mois de juin dans le but de renouveler l'exercice et d'établir un «état des lieux». Cette actualité n'occulte en rien les vœux les plus chaleureux que vous adresse toute l'équipe des Échos de l'Éco. Dessiner les perspectives pour l'économie mondiale en 2024 est un devoir particulièrement complexe, d'autant plus que l'évolution de la situation internationale aura, évidemment, une grande influence. Les conflits en cours influent sur le prix des matières premières, notamment alimentaires, sur le coût des énergies, et favorisent des tendances haussières qui se répercutent notamment sur le transport des marchandises et des passagers. Les douze mois à venir permettront-ils de faire tourner la roue dans le sens du cercle vertueux? C'est en tout cas ce que l'on peut souhaiter.

D'autres sujets sont développés dans ce 33° numéro : rapport de la BEAC, construction du siège de la Cobac, issue de la 28° COP et historique des précédentes, etc. En page 13, vous lirez le portrait de Désirey Minkoh, photographe gabonais, lauréat d'un des plus grands concours photo du monde grâce à ses prises de vue illustrant un rituel sacré au Gabon. L'essor de l'écotourisme ainsi que la place du plastique en Afrique, les enjeux de la Zlecaf pour les ports, la hausse du prix du cours de l'or sont autant de sujets également abordés dans ce numéro. Enfin, un petit article nous apprend que malgré les défis du marché international, la production pétrolière gabonaise est en hausse de 6,8 % au 3° trimestre 2023. Ce sujet sera particulièrement approfondi dans la prochaine édition des *Échos de l'Éco* grâce à la contribution de l'un des grands acteurs du secteur.

Février sera le mois du 3^e anniversaire de notre journal. Nous le fêterons ensemble!

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture et une excellente année 2024.

Anne-Marie Jobin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION JOURNALISTE

Anne-Marie Jobin echosdeleco@gmail.com (+241) 062 18 77 18

RESPONSABLE MULTIMÉDIA Lylian Lunckwey

INFOGRAPHISTE
& DIRECTEUR ARTISTIQUE
Donald Ella – Studio Pixel

ASSISTANTE DE DIRECTION Jocelyne Mouckala (+241) 066 06 94 98

RELECTURE & CORRECTION
Michaela Rubi

INFORMATIONS LÉGALES

Sté Échos de l'Éco RCCM: GA-LBV-01-2022-B16-00001 Déclaration de constitution d'un organe de presse accordée le 05 février 2021 Ministère de la Communication N°: AT_MC00001/2021

PUBLICITÉ ET MARKETING

Réseau de distribution : echosdeleco@gmail.com

IMPRESSION



IMPRIMÉ À 12 000 EX



Sommaire



100 JOURS : RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES AU MINISTÈRE DES COMPTES PUBLICS

Nommé le 9 septembre 2023 pour prendre en charge l'exécution des projets du gouvernement de la Transition en matière de dépenses publiques, Monsieur Charles M'BA, ministre des Comptes publics, nous donne les réalisations et les perspectives après plus de trois mois passés à la tête de ce département ministériel sensible.

BILAN ÉCONOMIQUE DES 100 JOURS : MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES PARTICIPATIONS

Nommé le 9 septembre 2023 au gouvernement de la Transition en qualité de ministre de l'Économie et des Participations, Mays Mouissi a prêté serment le 12 septembre 2023. Il a pris ses fonctions dès le lendemain, lors d'une cérémonie de passation de charges présidée par le secrétaire général adjoint du Gouvernement...



P.13

LA PLACE DU PLASTIQUE EN AFRIQUE: EN RECYCLE-T-ELLE AUTANT QU'ELLE EN CONSOMME?

Sur 430 millions de tonnes de plastique produites chaque année dans le monde, 19 à 23 tonnes sont rejetées dans les cours d'eau et les océans. La crise du plastique et de ses dérivés semble ne connaître aucune

L'ÉCOTOURISME

Le terme « écotourisme » fait sa première apparition en 1970 sans pour autant être spécifiquement défini. Mais alors que la conscientisation des masses relative au réchauffement climatique prend de plus en plus d'ampleur, il devient important de définir ce mouvement avec davantage de précision...





LE GABONAIS DÉSIREY MINKOH SACRÉ MEILLEUR PHOTOREPORTER MONDIAL AVEC « ESPRIT DU BWITI »

Le talentueux photoreporter gabonais Désirey Minkoh est l'un des lauréats de la 42° édition du plus grand concours photo du monde organisé par le célèbre magazine « Photo »...

INTERVIEW DE MADAME LAURENCE MENGUE-ME-NZOGHE ÉP. NDONG, MINISTRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

INSUFFLER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE, C'EST MON RÔLE

Depuis le 12 septembre 2023, Madame Laurence Ndong est ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, porte-parole du gouvernement de la Transition. Elle a pour missions d'élaborer les politiques publiques dans les domaines de l'économie numérique, de la communication et de la poste. À ce titre, elle veille à la mise en œuvre de la stratégie globale du département et à la visibilité de l'action gouvernementale. Cette vision stratégique ambitionne de faire du numérique l'un des piliers de la croissance économique, de l'inclusion sociale et de la souveraineté nationale. C'est à ce titre que nous l'avons rencontrée et nous la remercions vivement pour sa disponibilité et pour sa contribution qui permettra d'éclairer l'opinion sur ce pan important de l'action du gouvernement de la Transition.



Madame le Ministre, après quatre mois à la tête de votre ministère et en votre qualité de porte-parole du gouvernement, quel bilan dressez-vous à 100 jours?

Notre appréciation des 100 jours s'inscrit dans la droite ligne du bilan exhaustif dressé par le CTRI qui conduit notre transition et qui a donc la primauté sur le gouvernement, selon les dispositions de la Charte de la Transition. Cependant, il est important de considérer que nous avons trouvé le pays dans un état chaotique, marqué par des dysfonctionnements systémiques et structurels avec des manquements et des besoins à tous les niveaux. Nous sommes conscients que les nombreuses actions concrètes entreprises depuis notre arrivée ne suffisent pas encore à répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens. Mais nous restons déterminés à restaurer la dignité et à offrir le bien-être à nos compatriotes qui nous témoignent leur confiance. Rien ne nous détournera de ces objectifs.

Concernant notre au sein de notre département ministériel, pour vous donner quelques exemples, nous avons placé l'humain et les conditions de travail au cœur de notre stratégie. C'est ainsi que dès notre arrivée, nous avons comblé les postes vacants en formalisant par des nominations les responsabilités que de nombreux collaborateurs occupaient de façon informelle. Conformément à la loi, dans les entités sous tutelle, nous avons revalorisé les salaires des collaborateurs les moins rémunérés en nous assurant qu'aucun d'entre eux ne soit payé en dessous du revenu minimum mensuel (RMM) qui est de 150 000 F CFA. avec effet dès la fin du mois de novembre 2023. Puis, nous avons rénové les locaux du ministère et fourni du matériel de travail à l'ensemble des services de notre administration. Nous avons aussi mis en place un comité de pilotage qui regroupe l'ensemble des directeurs généraux de l'administration centrale et ceux des entités sous tutelle, ce qui n'existait pas avant notre arrivée, l'objectif étant de créer de la transversalité, de la cohérence et

Madame Laurence Ndong Ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, porte-parole du gouvernement de la Transition

Laurence Ndong est gabonaise, née le 19 octobre 1971, mariée et mère de 5 enfants.

C'est une femme engagée politiquement. Enseignante chercheuse, pasteure, présidente d'associations, conférencière, elle est experte en approche genre et développement.

Son parcours académique mérite d'être connu. Avant d'être nommée ministre des Nouvelles technologies, de la communication et porte-parole du gouvernement de Transition, elle a étudié à l'université des sciences et techniques de Masuku (USTM) puis à l'école normale supérieure (ENS) de Libreville. En 2002, elle s'installe en France en rapprochement d'époux. En 2008, elle y obtient un doctorat en didactique des sciences (sciences de l'éducation) à l'université René Descartes où elle devient enseignante-chercheuse. Elle est par ailleurs détentrice depuis 2022 d'un master 2 en droit, économie, option management des organisations publiques de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de l'université de Poitiers.

Toujours très active dans les milieux caritatifs, elle a notamment fondé l'association «Joseph» pour faciliter l'accès des jeunes Gabonais à l'éducation, puis l'association «Veuvage-Droits-Accompagnement et Perspectives» pour aider les conjoints survivants et leurs enfants. Elle est pasteure en second du ministère au Centre international pour l'Évangile et la louange (CIEL), fondé en 2006 avec son époux, le pasteur Cyril Ndong. Laurence Ndong est membre du comité d'édition de la Bible de méditation par les femmes africaines, publiée par la Société biblique universelle.

Très engagée politiquement, comme en témoigne son ouvrage intitulé *Gabon*, *pourquoi j'accuse* paru aux éditions L'Harmattan en 2016, elle est rentrée début septembre 2023 au Gabon pour servir son pays en tant que ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, porteparole du gouvernement.

de la cohésion dans la mise en œuvre des actions stratégiques des trois pans de notre département ministériel (numérique, communication, poste). Nous en voyons déjà les résultats. En outre, Gabon Culture, qui était à l'arrêt consécutivement à la panne d'un equipement impor tant, a été remis en service après le remplacement dudit équipement par un neuf. De plus, nous avons signé dernièrement une convention avec Tech 241, qui est un regroupement de patrons d'entreprises du secteur du numérique, afin de lui assurer la collaboration, l'accompagnement du ministère et la garantie de l'accès à la commande publique sur les marchés en dessous de 150 millions de FCFA, conformément à la décision du chef de l'État. La Société d'incuba-

tion du numérique du Gabon, qui regroupe les startups de notre écosystème, a, elle aussi, bénéficié de la contribution de notre département ministériel. En effet, nous sommes engagés dans la promotion de la qualité de l'offre de nos startups nationales et cela a permis à certaines d'entre-elles d'être connues et d'obtenir des marchés importants depuis notre arrivée. Nous allons poursuivre nos efforts.

Conformément aux instructions du président de la Transition, nous avons inscrit au budget 2024 l'augmentation de la subvention d'aide à la presse écrite qui est portée à 500 millions de F CFA au lieu de 150 millions de F CFA en 2023.

Enfin, concernant des épargnants de la PosteBank, en lien avec la volonté des plus hautes autorités, nous avons inscrit une dotation spéciale de 10 m^{ds} de FCFA en vue du début de leur remboursement en 2024. Pour conclure, notre plus grande fierté parmi les réalisations des 100 premiers jours réside dans l'octroi à titre exceptionnel par le chef de l'État de 500 postes budgétaires afin de prioritairement les situations administratives de nos personnels des médias publics et des services internes. Cette mesure a été accordée sur la base du plaidoyer que nous avons fait après le diagnostic établi au terme des rencontres sectorielles et des visites de terrain. Elle va renforcer notre politique qui consiste à mettre l'homme au centre de la stratégie de restauration et de développement de notre secteur.

Depuis le 30 août 2023, le Gabon vit à l'ère d'une transition placée sous la présidence du général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema. En très peu de temps, les bailleurs de fonds (Banque mondiale, Banque africaine de développement, AFD, etc.) ont révisé positivement leur analyse. Un lobbying a-t-il été mené auprès de ces institutions?

Redonner confiance aux partenaires bilatéraux et multilatéraux du Gabon était une de nos priorités. C'est la raison pour laquelle, dès notre arrivée, nous avons pris notre bâton de pèlerin afin d'expliquer aux nations amies et aux partenaires au développement le bien fondé de ce coup de libération. Il vous souviendra que le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema a fait un certain nombre de déplacements en Afrique et dans le monde en se rendant auprès de ses pairs de la sousrégion, notamment en Guinée équatoriale, au Congo, au Rwanda, au Tchad, en Centre-Afrique et au Cameroun. Dans le même ordre d'idées, il a reçu la visite à Libreville de plusieurs chefs d'État et de gouvernement ainsi que de nombreux émissaires de ses homologues.

De plus, il a pris part à Brazzaville au Sommet des trois bassins sur la protection des forêts tropicales, où son intervention a été fortement appréciée. À Dubaï il a participé à la Cop28 aux côtés de ses homologues du monde entier. En marge de cette conférence, il a eu l'occasion d'échanger, entre autres, avec le président français sur la transition politique au Gabon et sur la coopération entre nos deux pays qui reste au beau fixe. À Ryad, dans le cadre du sommet Arabie saoudite-Afrique, le président a saisi l'opportunité de cette rencontre internationale pour échanger avec ses pairs, notamment avec le président ivoirien, sur les motivations du coup de libération, les objectifs de la transition et le caractère inclusif de celle-ci. En septembre dernier, au tout début de la Transition, le Premier ministre, chef du gouvernement, M. Raymond Ndong Sima avait, quant à lui, participé à Cuba au sommet du G77. Puis il s'était rendu à New-York pour prendre part, au nom du Gabon, à la session annuelle de l'assemblée générale des Nations unies. Il a saisi cette occasion pour expliquer la démarche du Comité de transition pour la restauration des institutions et les missions du gouvernement de la Transition, tout en réaffirmant le respect des engagements internationaux de notre pays.

En tant que porte-parole du gouvernement, j'ai moi-même été au Royaume de Belgique, où j'ai présenté la situation du Gabon aux autorités locales, à l'Union européenne et à l'Organisation des États d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), conformément à la démarche du CTRI et à la position du gouvernement, sous l'impulsion du président de la Transition. Au cours de ce séjour européen, j'ai eu l'occasion, en France, de porter la voix du gouvernement et d'expliquer la vision et l'action des autorités gabonaises sur les plateaux de radio et de télévision, notamment RFI, France 24, Brut, Vox Africa, Deutch Welle, VOA, Africa 24, BBC Afrique, Africa Radio et les magazines Jeune Afrique et Challenge.

L'objectif de toutes ces démarches du président de la Transition, est de réaffirmer le respect de nos engagements internationaux, de renforcer la coopération avec nos partenaires et d'expliquer le bienfondé de la transition politique dans notre pays. Après les positions de principe de nos différents partenaires et au regard de l'évolution des relations diplomatiques avec ces derniers au cours des trois derniers mois, nous avons la conviction

44

Le Gabon sera bientôt doté d'un data center, infrastructure essentielle à sa souveraineté numérique.



Signature et soutien à la convention entre Tech241 et le ministère des Nouvelles technologies

de les rassurer progressivement et que notre plaidoyer est entendu.

Dans cet élan, nous avons tenu à respecter les engagements du Gabon en apurant nos échéances vis-à-vis de nos créanciers principaux que sont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Agence française de développement et la Banque islamique de développement. Au total, nous avons payé 380 m^{ds} de F CFA au titre des arriérés du service de la dette.

Dans le même temps, plus spécifiquement en lien avec notre secteur, toujours sur le plan international, nous avons pu rétablir et normaliser les relations avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) et avons fait de même pour Smart Africa.

Dans la même démarche et grâce au leadership de notre pays et au dynamisme de notre écosystème dans le numérique, nous avons intégré, en novembre 2023, le conseil d'administration de l'Alliance pour l'innovation et l'entrepreneuriat au service du développement du numérique, membre de l'UIT, qui travaille sur trois axes principaux : le développement d'un réseau de centres d'accélération, la création d'un laboratoire de transformation numérique et la mise en place d'un conseil d'innovation numérique multipartite.

Si l'on peut considérer que les trois premiers mois vous ont permis de faire un diagnostic global de la situation du pays, quelles sont les projections réalisables du CTRI pour les trois prochains mois, notamment sur le plan infrastructurel, économique et social ? Quelles sont les priorités ?

Vous n'êtes pas sans savoir que le 13 novembre dernier, le CTRI a dévoilé le chronogramme officiel de la transition politique au Gabon. Ce chronogramme vise à impliquer activement le peuple gabonais dans le processus de démocratisation des institutions à travers une série d'étapes cruciales en

vue de la matérialisation des six objectifs ambitieux de la transition, à savoir :
1) la restauration de la stabilité ; 2) la réforme institutionnelle ; 3) la lutte contre la corruption ; 4) le développement durable ; 5) l'éducation, la santé, l'habitat, la route ; ainsi que 6) le dialogue national et la consultation publique. Voilà résumés les grands projets auxquels le CTRI s'attèlera dans les prochains mois.

Sur le plan économique, le gouvernement a lancé une opération de réappropriation par les nationaux de leur économie marquée entre autres par : 1) la régularisation des artisans miniers dans l'arrière-pays qui a suscité un grand engouement chez les jeunes avec plus 1 000 cartes délivrées par le ministère des Mines ; et par 2) la décision du gouvernement d'octroyer aux seules entreprises gabonaises les marchés publics dont le montant est inférieur ou égal à 150 millions de F CFA.

Sur le même plan, la réalisation des infrastructures routières constitue un pilier important de la restauration du Gabon. De nombreux axes dans plusieurs villes et localités ainsi que la première section de la Transgabonaise, projet phare de ce pilier, seront livrés à la fin du premier semestre 2024.

Dans le cas spécifique du ministère des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, le Gabon sera bientôt doté d'un data center, infrastructure essentielle à sa souveraineté numérique. Il mettra aux normes son domaine de référence du code pays « point ga » (.ga) et favorisera le branchement de tous les opérateurs à notre point d'échange Gabix*. Cela se traduira par une meilleure maîtrise de notre cyberespace.

EE Malgré des avancées prometteuses, dans presque tous les secteurs d'activité, qu'ils soient privés ou publics, des mouvements syndicaux entravent le bon fonctionnement de nombreuses entités. Comment abordez-vous cette problématique dans votre secteur?

Les mouvements syndicaux sont à un pays ce que le pouls est au corps humain. Cela signifie que c'est à travers l'agitation ou l'accalmie du front social qu'un gouvernement peut mesurer la santé économique et social de son pays. Il est difficile de remporter la bataille sur le front social en quatre mois, en dépit de notre volonté d'y parvenir. Toujours est-il que depuis plusieurs semaines, le Premier ministre M. Raymond Ndong Sima a entamé des échanges avec les partenaires sociaux qui souhaitent un dialogue inclusif. Cette démarche vise naturellement à trouver des solutions pérennes aux revendications syndicales légitimes et à mettre un terme à ces débrayages qui peuvent retarder l'action gouvernementale.

À ce propos, il est important que les partenaires sociaux comprennent les enjeux du moment en faisant preuve de responsabilité, de patience et de compréhension. Dans un contexte de transition, il est bon que chacun mette du sien pour converger vers l'atteinte des objectifs communs que nous nous sommes fixés. L'épisode des agents de la SEEG doit interpeler les partenaires sociaux qui doivent comprendre que nous vivons un moment particulier qui exige une attitude particulière. C'est pourquoi je suis de ceux qui pensent que la période de transition doit s'accompagner d'une trêve sociale.

Je souhaite personnellement illustrer cela par ce qui s'est passe dans le secteur dont j'ai la charge. Ayant eu vent d'un mouvement de grève en gestation pour revendiquer le 13e mois comptant pour les années 2015 et 2016, j'ai convoqué une rencontre avec le syndicat des agents de la Poste il y a quelques semaines afin de leur expliquer la situation de la Poste et de les convaincre de leur nécessaire implication dans le processus de redressement de cette institution afin de continuer à garantir leurs salaires.

44

C'est le lieu ici de féliciter ces compatriotes qui, dans un contexte particulier, ont renoncé à un droit personnel pour le bénéfice du plus grand nombre.

À l'issue de cette rencontre, ils ont accepté de renoncer à leur mouvement de grève afin de contribuer à l'effort de redressement de leur entreprise.

C'est ce que j'appelle faire preuve de responsabilité. C'est le lieu ici de féliciter ces compatriotes qui, dans un contexte particulier, ont renoncé à un droit personnel pour le bénéfice du plus grand nombre. C'est vers cela qu'il faut aller. Cependant, au-delà du dialogue social nécessaire et utile pour créer un climat social apaisé, il y a bien évidemment les efforts chaque département ministériel doit entreprendre pour apporter des solutions aux revendications légitimes des travailleurs gabonais.

EE Comment comptez-vous juguler la problématique des fake news sur les réseaux sociaux?

Je vous remercie pour cette question pertinente qui nous permet d'aborder un aspect très important de nos missions ministérielles. À l'ère du numérique, force est de constater qu'un nombre important de Gabonais s'est détourné des canaux d'information officiels pour s'informer uniquement par le biais des réseaux sociaux. C'est regrettable et cela ne doit pas favoriser et normaliser la promotion et la diffusion de fausses informations, communément appelées fake news, dont se rendent coupables les utilisateurs souvent compulsifs des réseaux sociaux. Ces pratiques ont causé de nombreux drames à travers le monde.

C'est donc une problématique suffisamment importante pour que nous nous en préoccupions. La Haute autorité de la communication (HAC), notre instance de régulation, prévoit déjà des sanctions contre les médias auteurs de fake news et de dérives de toutes sortes.

Il faut reconnaître que les dispositions juridiques prises à cet effet présentent encore quelques limites, notamment le sort réservé aux particuliers qui conçoivent et propagent les fakes news. Cependant, les publications assimilées à de la diffamation peuvent être sanctionnées d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 1 million de F CFA, conformément à l'article 287 du Code pénal.

Dans le cadre du ministère des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, nous entendons réviser le Code de la communication en vue d'y intégrer une part coercitive en cas de manque au code de déontologie. L'objectif visé est de promouvoir la responsabilité, la transparence et l'éthique dans l'utilisation des différents canaux de communication.

Par ailleurs, sur le même sujet, le Gabon entend signer et ratifier la Convention de Malabo sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel et conséquemment, s'est déjà doté d'une loi sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité ainsi que d'une loi sur les transactions électroniques, toutes deux en attente des décrets d'application.

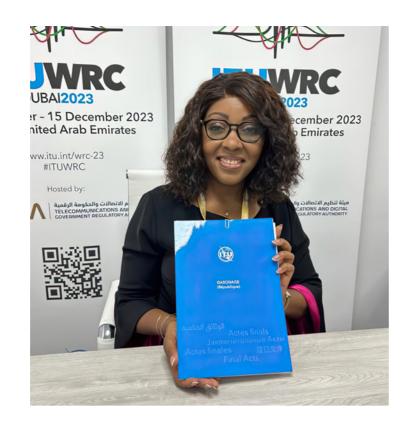
Madame le Ministre, lors d'une de vos visites, notamment à l'Institut africain d'informatique (IAI), vous avez déploré l'état de vétusté des bâtiments et le manque d'entretien global du site qui l'abrite. Quelle solution pensezvous apporter à cette situation?

Il est important de noter que, bien que localisé à Libreville, l'IAI n'est pas la propriété du Gabon. L'IAI a été créé par la Convention de Fort-Lamy du 29 janvier 1971. Les États membres ont la responsabilité de verser chaque année une contribution financière. Malheureusement, la plupart d'entre eux ne respectent plus cet engagement depuis plusieurs années, au point que les ressources nécessaires au fonctionnement de l'Institut ne sont plus au rendez-vous. En conséquence, à ce jour, on enregistre 26 mois de salaires impayés. Nous savons que bon nombre de ces pays membres ont créé des écoles nationales d'informatique. Cela nous pousse à constater que la Convention de Fort-Lamy n'est plus respectée. En ma qualité de présidente du conseil d'administration de l'IAI, j'ai l'intention de saisir les administrateurs des pays membres afin de trouver ensemble des solutions viables.

tous êtes présente sur tous les fronts et n'hésitez pas à appuyer des initiatives en signant des conventions de partenariat avec les acteurs de votre écosystème. Comment votre ministère va-t-il pouvoir répondre à tant de sollicitations?

44

Trois secteurs sont désormais regroupés dans un seul ministère qui compte quelque 400 collaborateurs.



Nous allons y répondre grâce (1) aux ressources humaines dont nous disposons; (2) à notre nouvelle vision; (3) à la mise en œuvre de notre stratégie; (4) à la mobilisation des moyens financiers avec le soutien du chef de l'État, du Premier ministre, des partenaires au développement, en collaboration avec (5) les acteurs de l'écosystème.

EE Madame le Ministre, nous savons que votre ministère est issu de la fusion de l'ancien ministère de l'Économie numérique et de celui de la Communication et des Postes. Comment cette fusion s'estelle opérée?

Le département ministériel dont j'ai la charge est composé de trois pans distincts: les nouvelles technologies de l'information, la communication et la poste.

Ces trois secteurs sont désormais regroupés dans un seul ministère qui compte quelque 400 collaborateurs. Lorsque j'ai pris mes fonctions, à ma grande surprise, 60% de l'organigramme était vacant et cette situation handicapait le fonctionnement optimal du ministère.

Nous avons donc tenu à pourvoir l'ensemble des postes vacants de notre organigramme pour mettre au travail tous les collaborateurs de ce ministère qui est composé de quatre directions générales et des directions centrales qui ont des missions support.

Cette organisation exige que l'ensemble des postes soit pourvu si l'on veut mettre à contribution le personnel à disposition pour atteindre les objectifs fixés à notre ministère. Nous sommes heureux d'avoir pu responsabiliser des collaborateurs compétents, engagés et dévoués à ces fonctions non pourvues jusque-là.

Il était important de responsabiliser et de donner à chacun de ces collaborateurs l'opportunité d'exprimer pleinement ses compétences pour assurer le développement de nos services dans le domaine du numérique, de la communication et de la Poste.

Cependant, il faut souligner que du fait du gel prolongé des recrutements, il y a un besoin de formation, de stages et de recyclage du personnel. Toutes choses qui ont nui au développement de nos ressources humaines. Or, l'évolution dans ces secteurs est constante avec, en permanence, l'émergence de nouvelles technologies, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils auxquels il faut s'adapter. En conséquence, nous avons à cœur d'organiser dès 2024 un plan de formation et de remise à niveau des agents dans ces trois secteurs.

À l'heure où les questions du genre sont particulièrement d'actualité, quelle est la situation dans notre secteur d'activité?

Vous évoquez là un sujet qui me touche particulièrement. En étant le directeur général adjoint de la Promotion de la femme, j'avais à charge de promouvoir l'approche genre dans les programmes de développement.

Pour revenir à votre préoccupation, la question du genre ne se pose pas dans le périmètre de la communication. Vous constaterez la présence de nombreuses femmes dans le paysage audiovisuel, qui occupent des postes de direction au ministère et au sein des médias publics. Nous avons par exemple des femmes aux directions générales de la communication, de Radio Gabon, de Gabon 24; aux présidences des conseils d'administration de l'Agence gabonaise de presse et de Radio Gabon.

En revanche, dans le périmètre du numérique, il y a un déficit évident de compétences féminines. Nous allons intégrer cette préoccupation au sein du Centre gabonais de l'innovation qui sera bientôt mis en place, ainsi qu'avec le programme Smart Africa Digital Academy (Sada) de l'Alliance Smart Africa. Ces deux initiatives vont intéresser davantage de femmes aux métiers du numérique.

En effet, une étude a permis de constater que les jeunes garçons touchent à un ordinateur avant l'âge de 15 ans tandis que les jeunes filles n'y ont accès qu'entre 15 et 19 ans. C'est un fossé qu'il faut combler et il est nécessaire d'instaurer une politique d'équité pour que les jeunes filles soient initiées à l'informatique et au numérique au même titre que les jeunes garçons.

EE Quelles sont vos perspectives à court, moyen et long terme?

Dans mon propos liminaire, j'ai évoqué la vision de mon département ministériel et ses objectifs stratégiques. À ce propos, au cours de la transition qui va durer deux ans, nous mettrons en œuvre un certain nombre de réformes et de projets structurants.

Au titre de la communication, en ce qui concerne les textes réglementaires, le Code de la communication sera révisé et une réflexion sur le statut particulier du journaliste sera initiée. Sur le plan des infrastructures, comme je vous l'ai déjà dit, nous envisageons la réhabilitation des stations provinciales de Radio Gabon et la mise en place d'un réseau de radios

44

Nous avons la volonté, la compétence, la stratégie et les financements pour atteindre nos objectifs et pour accomplir les missions assignées à notre département ministériel.

communautaires et leur couverture sur l'ensemble du territoire grâce à l'implantation optimale des nouveaux équipements de la télédiffusion du Gabon (TDG) déjà livrés à 80 %.

Quant à la subvention d'aide à la presse écrite privée, elle sera portée à 500 millions de FCFA en 2024 et nous entamerons cette année le remboursement des épargnants de la PosteBank.

Un effort particulier sera fait pour le renforcement des capacités et la formation du personnel, avec une priorité pour les journalistes.

Enfin, s'agissant du numérique, nous comptons doter notre pays d'un Code du numérique, texte important pour le développement de ce secteur. Aussi, on ne peut concevoir une politique de digitalisation sans infrastructures. Celle-ci repose sur trois piliers: les infrastructures, les services et les usages de ces services.

En effet, il nous manque encore les infrastructures nécessaires à une digitalisation optimale garantissant l'amélioration de notre connectivité, la baisse des coûts, la création des données critiques et stratégiques, le stockage, la sécurisation et la souveraineté de celles-ci. C'est donc notre priorité. Nous allons renforcer les infrastructures de connectivité sur l'ensemble du territoire par le déploiement du backbone national dans les provinces de la Nyanga et la Ngounié qui ne sont pas encore couvertes par la fibre optique. Lorsque nous y serons parvenus, il faudra également réaliser «le dernier kilomètre» par la connexion des foyers et des administrations dans les zones concernées. Pour les zones rurales, il est prévu le déploiement du service universel. Dans la programmation de 2024, ce programme concerne 200 villages.

Une autre de nos priorités consiste à réduire le coût d'internet et de la téléphonie mobile. Sans entrer dans des explications techniques, il s'agit là aussi d'un problème infrastructurel qui oblige les opérateurs de ce secteur à stocker les données à l'extérieur et à facturer les coûts relatifs à leur transport.

De plus, nous prévoyons de digitaliser toute l'administration gabonaise par la création d'un identifiant unique. Cet identifiant unique est la clé de tout processus de digitalisation, car il permet la mise en œuvre de toutes les solutions numériques et digitales. En effet, nous avons signé avec la Banque mondiale un accord de prêt d'un montant de 44 mds de F CFA pour mettre en œuvre cette politique ambitieuse que nous avons baptisée «Gabon Digital».

À titre d'exemple, pour les futures élections, il sera indispensable de procéder à un recensement de la population et de doter chaque Gabonais d'une carte d'identité nationale et d'une carte d'électeur. Ces données une fois acquises et stockées devront être sécurisées.

De même, pour accompagner la digitalisation, le département ministériel dont j'ai la charge développe un programme d'innovation et d'entrepreneuriat numériques afin de mettre en place un écosystème capable d'accompagner la transformation numérique du Gabon à travers des startups autour du Centre gabonais de l'innovation et de la Société d'incubation numérique du Gabon. Voilà résumés les chantiers de demain dans le domaine du numérique.

Nous avons la volonté, la compétence, la stratégie et les financements pour atteindre nos objectifs et pour accomplir les missions assignées à notre département ministériel.

*Gabix: Gabon Internet Exchange est un groupement d'intérêt économique (GIE) constitué de 12 opérateurs de service internet gabonais.





Happy New Year 2 (4) 2 1

Que cette nouvelle année soit porteuse de réussite, de bonheur et de prospérité



100 JOURS : RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES AU MINISTÈRE DES COMPTES PUBLICS

Nommé le 9 septembre 2023 pour prendre en charge l'exécution des projets du gouvernement de la Transition en matière de dépenses publiques, Monsieur Charles M'BA, ministre des Comptes publics, nous donne les réalisations et les perspectives après plus de trois mois passés à la tête de ce département ministériel sensible.



M. Charles M'BA, ministre des Comptes publics

Quelles sont les priorités du ministère des Comptes publics citées dans la feuille de route du gouvernement de la Transition?

Les priorités de mon département s'articulent autour des actions suivantes : améliorer la prévision budgétaire; améliorer l'exécution et la transparence budgétaires; régulariser les situations administratives des agents publics tout en poursuivant la réforme de maîtrise de la masse salariale; améliorer les conditions de vie des populations à travers l'octroi de nombreuses aides sociales; finaliser la réforme des retraites; améliorer l'efficacité de la dépense d'investissement public; réduire les dépenses de contentieux, optimiser la gestion des marchés publics et du patrimoine de l'État, maîtriser les dépenses d'utilité publique et de bourse; et enfin, renforcer la gouvernance financière des établissements publics nationaux (EPN).

44

Pour ce qui concerne la gestion de la trésorerie, nous avons effectué le paiement de 328,7 m^{ds} de F CFA de dette du 1^{er} septembre à ce jour, intérêts et capital compris.

EE Quelles sont les réalisations effectives à ce jour?

Depuis notre prise de fonction, plusieurs actions ont déjà été menées. Elles portent sur l'exécution du budget, la gestion des marchés publics et l'arrimage des pensions au nouveau système de rémunération (NSR).

Dans le domaine de l'exécution du budget, nous nous sommes attachés à élaborer une budgétisation sincère avec la prise en compte, dans le projet de la loi des finances 2024, des dépenses à caractère social jusqu'ici sous-estimées, notamment : +29 m^{ds} de FCFA pour contenir la hausse des prix à la pompe (carburants, gaz butane et pétrole lampant), soit 75 m^{ds} de FCFA; +36,4 m^{ds} de FCFA pour les bourses du supérieur, soit 80,2 m^{ds} de FCFA; 12,1 m^{ds} de F CFA pour le retour des bourses au secondaire; et 10,9 m^{ds} de F CFA pour les frais d'écolage et la gratuité des inscriptions.

Pour ce qui concerne la gestion de la trésorerie, nous avons effectué le paiement de 328,7 m^{ds} de FCFA de dette du 1^{er} septembre à ce jour, intérêts et capital compris (BID, BAD, FMI, BGFI, BEAC, créanciers locaux, etc.) – ce montant comprend 181,2 m^{ds} de FCFA d'amortissement de la dette intérieure et 72,5 m^{ds} de FCFA d'amortissement de la dette extérieure (1401 m^{ds} de FCFA payés globalement depuis début 2023); versé 5 m^{ds} de F CFA aux enseignants de l'Éducation nationale au titre des vacations ; et suspendu certains règlements à la suite des abus relevés ces derniers mois (surfacturations, prestations non réalisées).

Sur le plan de la gestion des investissements, depuis le 1er septembre, des règlements d'un montant global de 55,4 m^{ds} de F CFA ont été effectués afin de financer les projets prioritaires du CTRI. Il s'agit notamment des projets suivants: travaux d'aménagement de la route Ovan-Makokou ; travaux de réhabilitation de la route Bifoun-Ndjolé; travaux d'aménagement de la route Ndendé-Tchibanga ; travaux de construction de la route Farasol-Mbega; travaux d'aménagement de la route Moanda-Bakoumba.

Enfin, dans le domaine de la gestion de la masse salariale, 4256 agents ont été admis en solde entre le 1^{er} septembre et le 21 décembre 2023, dont 2253 agents civils ; 445 agents publics ont bénéficié d'un avancement depuis le 1^{er} septembre 2023, contre 535 au cours des 8 premiers mois de l'année.

Quant à la bancarisation des nouveaux agents publics, au cours du mois de décembre, 3488 agents se sont inscrits dans les établissements bancaires, sur un total d'environ 5000 agents, soit un taux de réalisation de 70%.

Dans ce domaine des marchés publics, un décret permettant la réservation des marchés de moins de 150 millions de F CFA aux PME gabonaises a été adopté tandis que les visas d'opportunité et de conformité de la présidence de la République et de régularité du gouvernement ont été supprimés afin de fluidifier la passation des marchés et réduire les délais de mise en œuvre des projets.

Par ailleurs, des projets de textes juridiques nécessaires à l'arrimage des pensions aux NSR ont été rédigés. Ils portent sur la modification de l'article 149 de la loi nº 1/2005 du 4 février 2005 portant statut général de la fonction publique relatif à l'âge de départ à la retraite des agents civils de l'État (de 60 à 62 ans) et sur la modification des taux de cotisation qui passeraient de 6% à 7% pour les agents publics et de 15 % à 18 % pour la part patronale à travers l'adoption du projet de décret fixant le régime général des pensions de l'État.

Ont également été inscrits dans le projet de loi de finances 2024 des crédits prenant en compte 44

Nous entendons mener des actions fortes qui portent sur l'exécution du budget, la passation des marchés publics, la gestion du patrimoine de l'État, l'arrimage des pensions et la gestion du contentieux.

la charge supplémentaire des pensions supportée par l'État, soit 16,4 m^{ds} de FCFA, et une enveloppe de 18 m^{ds} de FCFA pour permettre l'apurement progressif des rappels dus aux retraités.

EE L'État a décidé de la bancarisation des pensions de retraite dès fin décembre. Comment procéder à cette bancarisation sachant que d'après certains retraités, les montants de prépension varient entre 50000 et 150 000 F CFA pour les catégories B, A2 et A1?

La mesure de bancarisation concerne uniquement les personnes percevant un revenu supérieur à 150 000 F CFA et qui résident dans des zones pourvues de banques ou d'établissements de microfinance. Il s'agit de moins de 2000 personnes. En outre, la bancarisation présente en autres l'avantage d'offrir aux personnes concernées l'accès aux multiples services proposés par les banques. Cette mesure contribue à accroître l'inclusion financière.

Quelles sont les prochaines actions fortes du ministère des Comptes publics?

Nous entendons mener plusieurs actions fortes dans les jours à venir. Ces actions portent sur l'exécution du budget, la passation des marchés publics, la gestion du patrimoine de l'État, l'arrimage des pensions et la gestion du contentieux.

En termes d'exécution du budget : mise en place du budget au plus tôt pour

garantir une consommation immédiate des crédits de l'exercice en cours et améliorer ainsi les taux d'exécution ; réactivation de la journée comptable, afin de rendre les paiements plus transparents et plus équitables tout en évitant l'accumulation d'arriérés ; réactivation du Comité de trésorerie pour permettre une meilleure programmation des dépenses ; élaboration d'un décret sur la gestion des investissements publics, obligeant à inscrire dans la loi de finances des projets avec

Pour ce qui concerne la gestion du patrimoine de l'État : lancement d'un programme de réhabilitation des bâtiments administratifs (15,6 m^{ds} de F CFA en 2024); rationalisation des dépenses de baux administratifs pour réduire les coûts de location ; renforcement de la maîtrise des dépenses d'eau et d'électricité de l'État par le recours aux normes d'économie et aux dispositifs automatiques d'éclairage.

Enfin, dans le domaine de la gestion des retraites : procéder à l'arrimage au cours du premier trimestre 2024; déterminer les conditions de paiement des rappels des retraités; réviser le statut de la CPPF pour renforcer son autonomisation; moderniser le système d'information de la CPPF.

En termes de gestion du contentieux de l'État : initier davantage l'action récursoire contre les agents publics responsables des condamnations pécuniaires de l'État en vue de prévenir à terme des dépenses inopportunes; élaborer le texte d'application des indemnités de services rendus qui n'a jamais été produit et est à l'origine nombre important de condamnations contre l'État; poursuivre l'apurement progressif de la dette contentieuse avec une enveloppe de 13 m^{ds} de F CFA prévue au titre de l'année 2024.



POINT D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DU GABON: CROISSANCE ET BUDGET 2024

Par la Rédaction



Des prévisions de croissance en baisse

Dans le contexte politique gabonais actuel et devant l'affaiblissement de la croissance économique mondiale, le FMI a revu ses prévisions de croissance pour le Gabon dans son dernier rapport sur les perspectives économiques régionales publié en octobre 2023. L'Institution y anticipe une croissance du PIB du Gabon de 2,8% à la

Mds de F CFA

Chine

Italie

Inde

Indonésie

Gibraltar

Pays-Bas

Vietnam

Malaisie

Corée du Nord

Corée du Sud

fin de cette année, en léger recul par rapport à son estimation de 3 % d'avril 2023 (Perspectives économiques régionales, FMI, avril 2023). Pour 2024, le FMI prévoit une croissance du PIB de 2,6% (contre 3,1% initialement prévus). Le taux d'inflation est quant à lui en augmentation, estimé à +3,8% pour l'année 2023 (3,4% selon l'estimation initiale du Fonds en avril 2023) et à +2,5% pour 2024.

Un projet de loi de finances 2024 optimiste

Adopté en Conseil des ministres le 6 décembre dernier, le projet de budget 2024 est équilibré en recettes et en dépenses, à 4162 m^{ds} de FCFA. En hausse significative de 15 % par rapport au projet de loi de finances 2023 (+559 mds de FCFA), il répond au cadrage suivant : une production pétrolière de 80,3 millions de barils, sensiblement identique à l'hypothèse utilisée pour le cadrage 2023, pour un prix du baril de pétrole gabonais à 72 dollars, en baisse de 4% par rapport à la loi de finances 2023; une production de manganèse de 10 millions de tonnes, en diminution de 7,5% par rapport aux prévisions 2023, pour un prix de vente du manganèse à 176,5 dollars la tonne, en augmentation de 9,6%; une production de bois débité attendue de 1,35 million de m³, en baisse de 20,3 %; un taux de change du dollar américain à 593,6 FCFA, en baisse de 0,1 %.

L'augmentation substantielle (+ 200 m^{as} de F CFA) du budget d'investissement (ainsi porté à près de 500 m^{ds} de FCFA) est orientée vers les départements des travaux publics, de l'énergie, de l'éducation nationale, de l'habitat et de l'urbanisme. Quant aux charges de financement et de trésorerie (1487 m^{ds} de FCFA), elles sont prévues avec une augmentation de +8 %, dont 56 % consacrés à l'amortissement

de la dette extérieure, marquant la volonté de respecter les engagements internationaux du Gabon.

Selon le ministre des Comptes publics, Charles M'BA, et son homologue de l'Économie et des

Mouissi, ce projet présenté devant l'Assemblée nationale poursuit les objectifs suivants : soutien au développement de l'activité économique par la relance de projets d'investissement à l'arrêt; consolidation des acquis sociaux, avec l'octroi d'aides sociales; augmentation du recrutement d'agents publics et régularisation des situations administratives; misation des recettes grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale et au développement de l'informatisation; renforcement des contrôles des contreparties liées aux dépenses fiscales.

Participations Mays

Des défis importants à relever

Avec la reprise progressive du financement des bailleurs (la Banque mondiale vient de reprendre sa coopération), le Gabon peut espérer limiter les effets économiques indé-

sirables imposés à l'international après à la prise de pouvoir par les militaires qui affichent par ailleurs une reprise en main se voulant plus transparente de la gestion et de la gouvernance du pays.

Le projet de budget 2024 peut sembler optimiste à bien des égards. S'il est adopté comme tel par le Parlement, il représentera le plus gros budget de l'histoire du Gabon. L'optimisation recettes fiscales, notamment par l'élargissement de l'assiette et une gestion informatisée, ainsi que les prévisions de hausse en valeur de la richesse créée par l'exploitation du manganèse sont autant de défis à relever pour l'année à venir afin de répondre aux objectifs budgétaires et de croissance dans ce contexte de transition.

LE GUIDE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

Multipliez vos contacts

Votre carnet d'affaires



Trouver le fournisseur qu'il vous faut, développer un partenariat local ou régional, évaluer votre marché etc. c'est ce que le GUIDÉCO du Gabon offre aujourd'hui aux entreprises. Madame Salima Logmarie, chef de publicité au GUIDÉCO, répond aux questions que les professionnels se posent.

Q. En quoi le Guidéco est-il un vecteur de contacts professionnels pour les entreprises?

R. Le Guidéco est un outil destiné à mettre les professionnels en rapport. 1000 entreprises gabonaises y sont répertoriées dans plus de 60 domaines d'activités et services. C'est aussi un annuaire professionnel diffusé gratuitement en 5000 exemplaires afin de permettre aux professionnels en quête d'informations ou de services de nouer de premiers contacts commerciaux.





Q. Comment diffusez-vous les informations contenues dans le GUIDÉCO?

R. Les mêmes informations sont proposées sur deux supports différents : papier et internet. Les fiches techniques se composent des coordonnées téléphoniques et électroniques. La date de création, le capital, l'effectif, le nom du dirigeant ou encore l'activité de l'entreprise. Chaque entreprise a tout à gagner à se mettre en valeur en communiquant dans le Guidéco.

Q. Quelles sont les performances commerciales de votre support?

R. Sa diffusion large et massive permet de totaliser plus de 500 000 consultations par an. Dans 60% des cas, le Guidéco est consulté pour la recherche de fournisseurs de services et produits. Pour finir, 90% de nos annonceurs et utilisateurs se disent satisfaits des informations diffusées, et pour cause : il est mis à jour annunellement.



UN CONTACT, ÇA SE PARTAC

Le GUIDÉCO fonctionne aussi bien pour l'entreprise qui consulte que pour celle qui annonce. Ce principe d'interactivité déjà développé sur le support imprimé va se démultiplier sur le site internet. Toute entreprise dotée d'un site internet pourra communiquer sur les deux plateformes.

DÉVELOPPER VENDRE ACHETER COMPRENDRE ET COMMUNIQUER

Opérateurs économiques, commandez votre nouvelle édition gratuitement :

guidecogabon@gmail.com



Indicateurs: les chiffres du commerce extérieur

du Gabon en 2022 (douanes gabonaises)

Les exportations du Gabon

10 premiers clients du Gabon

2021

1 066

211

477

180

11

2022

1 840

584

354

271

203

180

163

145

2020

1 473

141

125

12

94

BILAN ÉCONOMIQUE DES 100 JOURS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES PARTICIPATIONS

Nommé le 9 septembre 2023 au gouvernement de la Transition en qualité de ministre de l'Économie et des Participations, Mays Mouissi a prêté serment le 12 septembre 2023. Il a pris ses fonctions dès le lendemain lors d'une cérémonie de passation de charges présidée par le secrétaire général adjoint du Gouvernement. L'accroissement des recettes, le retour de la confiance auprès des bailleurs internationaux, la réduction de l'endettement, la modernisation du ministère de l'Économie et des Participations, telles sont les missions qui lui ont été assignées par les plus hautes autorités de la Transition. 100 jours après, nous pouvons noter 13 actes majeurs déjà réalisés au service du pays.

Par la Rédaction

vant d'investir dans des projets structurants, il faut assainir le cadre macroéconomique au préalable. Il s'agit ici d'appliquer les règles de transparence et d'orthodoxie financière, d'élargir l'assiette de l'impôt, de digitaliser les paiements. Cette dynamique a été lancée par le gouvernement de la Transition et les résultats sont satisfaisants. Les objectifs financiers des impôts et de la douane ont été dépassés en septembre, octobre et novembre 2023. À présent, le cap de la performance de la collecte étant atteint, des projets d'envergure pourront être entrepris au bénéfice des populations. Quant au contentieux, il a déjà rapporté 7 m^{ds} de FCFA aux caisses de l'État, pour quatre entreprises uniquement. Le travail se poursuit à ce niveau. Aussi est-il utile de préciser que le ministère chargé des participations a déjà enregistré plus de 11 m^{ds} de F CFA de dividendes revenant à l'État au titre de l'exercice 2022. Cette ressource a été immédiatement transmise au Trésor public. D'autres revenus sont attendus dans ce domaine.

Déployé au Gabon depuis le 26 août 2019, le logiciel Sydonia World est une application automatisée de dédouanement des marchandises développée par la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced). Jusqu'ici, il était mis en œuvre dans les régions douanières Libreville, Port-Gentil Franceville. Depuis le 26 décembre, il l'est aussi dans la région du Nord (Woleu-Ntem). Ce logiciel permet la transmission en temps réel des liquidations en douane aux services du Trésor et des impôts, il facilite aussi l'accroissement des recettes issues de cette partie du Gabon tout en gardant



Au total, 319 m^{ds} de F CFA de dette ont été remboursés au mois de septembre, 31,99 m^{ds} de F CFA au mois d'octobre et 30,4 m^{ds} de F CFA au mois de novembre 2023.



Mays Mouissi, ministre de l'Économie et des Participations

une traçabilité des échanges commerciaux et des données statistiques fiables.

La suspension de la coopération financière internationale liée aux événements du 30 août dernier est une interruption de fait en pareille circonstance. Face à cette situation, le président de la Transition a instruit le ministre de l'Économie et des Participations de tout mettre en œuvre pour un retour à la normale dans nos relations avec les partenaires techniques et financiers au développement. Ainsi, des discussions ont été engagées avec les différents partenaires.

Ces échanges ont amené la Banque africaine de développement à lever ses sanctions financières contre le Gabon en date du 6 novembre 2023. La relation de confiance avec ce partenaire stratégique a été rétablie. Les projets d'appui au secteur des infrastructures, à l'École des Mines de Moanda, à la diversification de l'économie, le renforcement des capacités pour l'employabilité des jeunes et l'amélioration de la protection sociale ainsi que le programme intégré pour l'alimentation en eau potable dans le Grand Libreville vont ainsi pouvoir reprendre.

Dans la même dynamique, Monsieur Mays Mouissi a participé à des séances de travail avec le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM) et la Banque islamique de développement (BID). Le 11 décembre la Banque mondiale a manifesté son satisfecit quant aux réformes engagées par les autorités de la Transition et salué les efforts consentis pour restaurer la confiance avec les bailleurs de fonds multilatéraux, ouvrant ainsi la voie au déblocage d'importants financements pour de nombreux projets de développement dans les secteurs clés de la santé, de l'éducation ou encore des infrastructures. De son côté, l'Agence française de développement (AFD) s'est alignée sur la position de la France. La coopération n'a pas été suspendue et aucun changement n'a été notifié.

Au 30 août 2023 et depuis le mois de mars, le Gabon était suspendu de décaissement auprès de neuf bailleurs de fonds internationaux. L'une des premières décisions des plus hautes autorités a été de réaffirmer l'engagement du Gabon à honorer ses échéances et à apurer progressivement sa dette afin de retrouver la confiance de ses créanciers.

Monsieur Mouissi s'y est attelé dès sa prise de fonction. Dès la fin du mois d'octobre 2023, le Gabon a apuré sa dette auprès de la BAD pour un montant de 27,5 m^{ds} de FCFA. Dans cette même lignée, le 9 novembre 2023, le Gabon a réglé ses arriérés de dette en instance vis-à-vis du Trésor public au profit de la Banque islamique de développement pour un montant de 10,24 mds de FCFA. Cette action a ouvert la voie à la levée de la suspension du Gabon aux guichets de cet important partenaire. Les travaux du projet du bassin versant de Terre nouvelle, financés par la BID, vont ainsi pouvoir reprendre incessamment.

Dans le même élan, au 31 octobre 2023, notre pays a également réglé plus de 6 m^{ds} de F CFA d'arriérés à la Banque mondiale. L'impact attendu est la reprise de la coopération économique et des projets tels que l'accès aux services de base en milieu rural et le renforcement de capacités, la transformation numérique, l'appui au développement des compétences pour l'employabilité et le développement de la statistique au Gabon.

Quant au FMI, après le règlement de plus de 11 m^{ds} d'arriérés, une mission d'évaluation est attendue à Libreville dans les prochaines semaines. Au total, 319 m^{ds} de F CFA de dette ont été remboursés au mois de septembre, 31,99 m^{ds} de F CFA au mois d'octobre et 30,4 m^{ds} de F CFA au mois de novembre 2023. Les échéances mensuelles sont respectées. Il en va de la crédibilité de notre pays.

S'agissant de la dette intérieure, une task force a été mise en place le 13 septembre 2023. Son action permet de définir le cadre de l'endettement et la relation de l'État vis-à-vis de ses créanciers. Ainsi, à compter de ce mois de décembre 2023, la direction générale de la dette (DGD) procède au paiement de la dette intérieure moratoire due aux entreprises installées au Gabon. Ces dernières devaient obligatoirement avoir signé une convention portant règlement définitif de la dette de l'État à la suite des opérations d'audit de la dette intérieure conduite par la *task force*.

Cette opération qui a concerné 281 entreprises a permis d'effectuer le recouvrement de la dette de celles-ci au profit de la CNSS pour 6,13 m^{ds} de F CFA, de la Cnamgs pour 7,73 m^{ds} de F CFA, des Impôts pour 2,33 m^{ds} de F CFA et des Douanes pour 230 millions de F CFA, soit 16,43 m^{ds} de F CFA qui ont ainsi été prélevés au titre des dettes sociales et fiscales. Au terme de cette opération, le fichier de la dette intérieure de l'État ne sera constitué que d'une trentaine d'entreprises pour un encours total de 231,93 m^{ds} de F CFA.

44

Les opérations de contrôle ont montré que la mercuriale est globalement respectée, malgré quelques rétentions mineures.

Sur cette période des 100 jours, la surveillance des marchés par les agents de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes s'est considérablement accrue. notamment par rapport à la mercuriale en vigueur. Ces opérations de contrôle ont montré que la mercuriale est globalement respectée, malgré quelques rétentions mineures. Ces actions ont permis à l'État d'engranger plus de 77 millions de F CFA au titre des amendes, pénalités et frais infligés aux opérateurs économiques récalcitrants au mois d'octobre 2023 et 79 millions au mois de novembre 2023.

Par ailleurs, l'État a accentué sa politique de subvention des hydrocarbures en baissant les prix des carburants, en subventionnant le prix de la farine et en encadrant les prix des produits de première nécessité. Dans le cadre de la politique de création d'emplois du CTRI au profit des jeunes diplômés et de la promotion des agents publics, le ministère de l'Économie et des Participations a décidé de relancer, en collaboration avec la commission de la Cemac, un concours spécial d'entrée à l'Institut de l'économie et des finances -Pôle régional de formation des régies financières de l'Afrique centrale (IEF-PR). Le concours, qui s'est déroulé le 9 décembre 2023 dans les locaux de l'université Omar Bongo, était ouvert pour 200 places, à raison de 100 pour les candidatures externes et 100 autres pour les candidatures internes. Il a suscité l'engouement des compatriotes, car 2171 jeunes Gabonais y ont participé. La surveillance des épreuves a été assurée par les forces de défenses et de sécurité en collaboration avec les agents du ministère de l'Économie et des Participations.

La mise à disposition de terrains entièrement aménagés (terrassement, routes d'accès, raccordement en eau et électricité) avec titres fonciers sera accessible aux couches sociales les plus modestes. Porté par le ministère par le biais de la Caisse des dépôts et consignations, ce projet s'inscrit dans la droite ligne de la politique des nouvelles autorités relative à l'accession à la propriété pour le plus grand nombre de concitovens. Il s'agira de parcelles viabilisées de 500 m² sur une superficie de 385 hectares. La question du foncier est une priorité. C'est pour cela que Monsieur Mouissi a engagé la Conservation foncière à alléger les procédures afin de délivrer des titres fonciers (TF) aux Gabonais. C'est ainsi qu'en septembre, 127 TF ont été délivrés, contre 95 en août, soit une augmentation de 33,7 %.

En octobre, 290 TF ont été attribués aux citoyens, contre 127 le mois précédent, soit une augmentation de 128 %. Toutefois, on note une baisse dans la délivrance des TF en novembre par rapport à octobre 2023 qui en comptait 133.

Lors du Conseil des ministres du mercredi 8 novembre 2023, le ministre de l'Économie et des Participations a présenté le projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 00027/PR/ MEPPDD du 17 janvier 2018 portant sur le Code des marchés publics. Ce texte garantit aux PMI et aux PME gabonaises l'accès exclusif aux marchés publics dont le montant est inférieur ou égal à 150 millions de F CFA. Cette initiative témoigne de l'engagement en faveur des entreprises locales. La priorisation de la préférence nationale vise notamment à redynamiser le secteur des travaux publics, à générer de nouveaux emplois et à stimuler la croissance économique. Aussi, cette décision du gouvernement de la Transition a-t-elle eu pour effet immédiat l'accroissement de création d'entreprises par des Gabonais. Pour preuve, 8147 entreprises ont été créées au mois d'octobre, contre 7137 le mois précédent, soit une augmentation de 14 %.

En novembre, ce chiffre s'établit à 9448, soit une augmentation de 16 % par rapport au mois précédent.

Le 28 septembre 2023, le Conseil des ministres a adopté deux projets de loi qui influent directement sur la carrière des agents au sein des régies financières sous tutelle. Les deux projets de décret cités ont pour objectifs de réaménager le cadre réglementaire relatif aux conditions d'ancienneté pour l'accès aux fonctions de responsabilité dans les deux directions générales ainsi que l'intégration des officiers supérieurs et agents des Forces de défense et de sécurité dans les personnels statutairement habilités occuper les différentes fonctions. Dorénavant, pour accéder à la fonction de directeur général et de directeur général adjoint au sein de ces deux administrations, il faudra justifier d'une expérience professionnelle de 15 ans au lieu des 10 ans actuels. De même, 10 ans sont nécessaires (contre 5 ans auparavant) pour prétendre être inspecteur itinérant ou directeur. Concernant le poste de chef de service, il faut désormais avoir cumulé 5 ans d'expérience au lieu de 3. L'adoption de ces deux décrets a pour objet de raccourcir les délais de signatures conclues avec l'État, à la grande satisfaction de toutes les parties prenantes

À son arrivée au ministère l'Économie et Participations, Monsieur Mays Mouissi a trouvé 2 mois d'impayés de la prime de performance budgétaire (PPB) due aux agents des régies financières et administrations assimilées. Ces arriérés ont été réglés. En retour, le ministre attend des agents du ministère qu'ils remplissent leurs fonctions dans le strict respect des lois et règlements en vigueur, en vue de contribuer efficacement à la collecte des ressources. S'agissant des régularisations administratives, le travail a été entamé. Il a déjà abouti pour les 13 agents nonfonctionnaires qui exercent au sein de l'Agence de régulation des marchés publics. Ils ont tous été régularisés par la signature de contrats, avec paiement des droits anciens. Ces derniers seront dorénavant soumis aux cotisations sociales et pourront jouir d'une pension retraite. Aucun effort ne sera ménagé afin de régulariser, dans la limite du réalisable, les autres situations administratives pendantes au sein du ministère de l'Économie et des Participations.

Soulignons le fait que les conditions de travail des Gabonais dans la zone d'investissement spéciale de Nkok s'améliorent progressivement. Leur immatriculation à la CNSS a commencé et le traitement réservé à ces salariés doit être conforme au Code du travail en République gabonaise, notamment en matière d'horaires de travail.

Après avoir assigné des objectifs importants à ses agents, Monsieur Mouissi a mis à la disposition de la direction générale des impôts et de la direction générale des douanes et droits indirects 12 véhicules de qualité pour réaliser une meilleure collecte des ressources. Dans cet esprit, du matériel informatique a été mis à la disposition des différents services du ministère de l'Économie et des Participations.



RAPPORT DE LA BEAC

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a tenu sa quatrième session ordinaire de l'année le mardi 12 décembre 2023 en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC, son président statutaire. Au cours de cette session, le CPM a examiné l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques, tant au niveau international que sous-régional.

ur le plan international, l'activité économique mondiale devrait ralentir en raison des contreperformances du secteur manufacturier dans les économies avancées, de la faiblesse du secteur immobilier en Chine et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies avancées et émergentes. En effet, selon les Perspectives de l'économie mondiale mises à jour en octobre 2023 par le FMI, estimée à 3,5 % en 2022, la croissance mondiale devrait revenir à 3,0 % en 2023, puis à 2,9 % en 2024. Parallèlement, les tensions inflationnistes devraient s'atténuer, avec un taux d'inflation qui reviendrait de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023 et 5,8 % en

Au niveau sous-régional, les perspectives macroéconomiques et financières resteront marquées par : *i*) une croissance économique qui reviendrait de 2,8 % en 2022 à 2,2 % en 2023, grevée principalement par un recul plus important de l'activité pétrolière (-2,7 % en 2023, contre -0,7 % en 2022); *ii*) des tensions inflationnistes persistantes, à 5,6 % en moyenne annuelle en 2023 comme en 2022; *iii*) un excédent du solde budgétaire, base engagement, hors dons, en repli de 2,4 % du PIB en 2022, à 1,7 % en



2023; iv) une dégradation du solde du compte courant, dons officiels compris, qui reviendrait d'une situation excédentaire à 5,9 % du PIB en 2022 à une position déficitaire à -0,2 % en 2023; v) une augmentation de la masse monétaire de 9,2 % en 2023 contre 13,5 % en 2022; vi) un recul des réserves de change, qui reviendraient de 4,95 mois d'importations

des biens et services en 2022 à 4,12 en 2023, et un taux de couverture extérieure de la monnaie qui passerait de 73,1 % en 2022 à 71,1 % en 2023; *vii)* enfin, la poursuite du dynamisme des opérations sur le marché primaire des valeurs du trésor marquée par une augmentation sur un an de l'encours de 17,4 %, à 6 027,2 m^{ds} à fin septembre 2023, ainsi que la vigueur du

marché secondaire avec 1 341 opérations d'achat-vente de titres pour un montant nominal de 3 142,4 m^{ds}.

Ainsi, au regard des évolutions économiques et financières caractérisées au niveau international par des incertitudes fortes et au niveau sous-régional par i) des réalisations macroéconomiques plutôt favorables; ii) une position extérieure confortable; iii) une inflation en recul depuis le troisième trimestre 2023, mais toujours persistante, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangés : le taux d'intérêt des appels d'offres, à 5,00 %; le taux de la facilité de prêt marginal, à 6,75 %; le taux de la facilité de dépôt, à 0,00 %; et les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Par ailleurs, le CPM a analysé la stratégie actuelle de gestion de la liquidité dans la Cemac. Il a autorisé la BEAC à émettre des bons sur des maturités comprises entre 14 et 28 jours afin d'accélérer la résorption de l'excès de liquidité bancaire sur le très court terme et mieux monitorer son évolution.

Enfin, le CPM a adopté le calendrier prévisionnel de ses réunions au titre de l'année 2024.

DE LA COP1 À LA COP 28

Du 30 novembre au 12 décembre 2023, des représentants venant de près de 200 pays se sont réunis afin d'analyser et de discuter des conséquences du réchauffement climatique. Objectifs pour lutter contre l'évolution du climat, présentation des ambitions de chaque pays et rapport sur les progrès de chacun étaient au programme de ce sommet annuel. La 28° édition de la COP s'est déroulée pour la première fois sur fond de deux conflits humains à grande échelle et de températures toujours ascendantes. Cette année, la controverse autour du pays organisateur, les Émirats arabes unis, a fait couler beaucoup d'encre : ils sont après tout l'un des plus gros producteurs de pétrole au monde et leur économie s'est largement construite grâce à ce dernier. Cela nous permet donc de nous poser une question importante : est-il réellement possible de viser un abandon total des énergies fossiles alors que certains pays en restent économiquement dépendants et que leur utilisation quotidienne reste majoritairement nécessaire?

Par Aude Sickout

Historique des COP

epuis 1995, plus d'une centaine nations se retrouvent dans l'optique de trouver des solutions concrètes afin d'enrayer le changement climatique. Dans un souci d'équité, les parties civiles et non gouvernementales sont également représentées. Le processus est long et fastidieux du fait de la complexité du sujet et des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et diplomatiques. La COP1 à Berlin fixe des objectifs clairs et chiffrés concernant les émissions de gaz à effet de serre et force le monde à enfin reconnaître que les changements climatiques sont dangereux pour l'humanité. La COP3 à Kyoto voit la naissance d'un protocole extrêmement strict imposant aux pays signataires une méthodologie rigoureuse afin de réduire de 8% leurs émissions de CO₂ d'ici 2020, protocole que refusent de signer les deux plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, les États-Unis et la Chine, endiguant ainsi les efforts internationaux. Cependant, la COP21 entre dans l'Histoire en parvenant à faire accepter un protocole en remplacement de celui de Kyoto : l'accord de Paris ratifie le fait que la communauté internationale s'attellera activement à contenir le réchauffement climatique en dessous de +2°C (aujourd'hui, l'objectif est de +1,5°C). C'est un effort collectif qui est désormais requis, dont les gouvernements ne sont plus les seuls acteurs : citoyens, entreprises, ONG et autres collectivités doivent aussi se sentir engagés. Durant la COP27 à Charm-el-Cheikh en Égypte, la communauté internationale décide de créer un fond «pertes et préjudices» afin de pouvoir aider les pays les plus vulnérables.

COP 28

Après tout, les pays les plus responsables des émissions de gaz à effet de serre ne sont pas les plus affectés par les conséquences du réchauffement. L'évolution du projet est lente et compliquée compte tenu du non-respect des promesses de certains pays développés, de la tension entre le Nord et le Sud et du besoin d'établir un fonds indépendant afin d'équilibrer le poids de chaque État dans les décisions prises. Aujourd'hui, les directives associées à ce fonds n'obligent aucunement les pays émetteurs à contribuer, elles ne font que le suggérer.



Quel est alors le bilan de la COP28? Cette dernière édition était tout particulièrement attendue par les grands mouvements écologistes qui accusent la conférence de faire du «greenwashing». Autrement dit, de laisser les gouvernements et les compagnies se poser en sauveurs de la planète sans pour autant effectuer les changements nécessaires. Il est vrai qu'il est difficile de contester cet argument lorsque les EAU (Émirats arabes unis) ou encore l'Azerbaïdjan sont désignés comme pays organisateurs, états s'appuyant largement sur leur exploitation des énergies fossiles. La production de pétrole et de gaz de l'Azerbaïdjan représente près de la moitié de son PIB et 92,5% de ses revenus en exportations en 2022. On peut aussi citer le discours très ouvert du secrétaire général de l'Opep, Haitham al-Ghais, qui a sommé sans détour les pays membres et associés de l'Organisation de refuser tout accord qui forcerait la sortie totale des énergies fossiles. Il était appuyé par Ayed al-Qahtani, directeur de la recherche de l'Opep, qui renchérit : «nous devons continuer à utiliser toutes les énergies, sinon le monde ne pourra pas faire face à la demande».

Malgré ces propos, il est intéressant de constater la nuance qu'ils apportent à un discours qui se voudrait résolument écologique. Après tout, des économies entières se sont bâties et se bâtissent encore sur la production et l'exportation

du pétrole et du gaz. Les Émirats en sont eux-mêmes l'exemple parfait : s'appuyant sur la pêche perlière et le commerce maritime à ses balbutiements, leur économie traverse des changements radicaux une fois l'exploitation pétrolière implantée. Dubaï, cité-État et joyau des EAU, devient très vite une plaque tournante de la finance, de l'immobilier, du tourisme et de la logistique. On comprend rapidement qu'il faut se diversifier économiquement pour survivre dans une ère post-pétrole. Au fil des années, le gouvernement émirien a mis en place ou modifié diverses législations multisectorielles permettant de favoriser des investissements plus importants tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Aujourd'hui, les secteurs non pétroliers représentent 70% du PIB et à Dubaï, le pétrole ne couvre que 1% du PIB de la cité-État.

Au second trimestre 2023, les industries extractives au Nigéria représentent 6,57% du PIB, dont 5,34% occupés par l'exploitation du pétrole et du gaz. Le PIB du pays est dominé par l'agriculture, les technologies de l'information des télécommunications, la construction, le commerce et les produits manufacturés. L'Arabie saoudite, second plus gros producteur de pétrole au monde, présente un PIB encore dépendant à 40 % de l'or noir. Sa réduction obligatoire visant le nombre de barils a eu un impact direct sur la recette pétrolière (-17%), avec pour résultat la baisse du PIB de 4,4% durant

le troisième trimestre 2023. Les États pétroliers tels que le Venezuela, la Russie ou encore le Cameroun sont tous encore extrêmement dépendants du pétrole et des gaz naturels et ne survivraient pas à une totale transition hors des énergies fossiles, si cela était réellement possible.

En effet, ces ressources sont bien trop ancrées dans nos industries et notre vie quotidienne pour être ainsi supprimées du jour au lendemain. Preuve en est la décision finale de cette fameuse COP28 : le texte nouvellement adopté ne parle pas d'une « sortie définitive», mais plutôt d'une «transition» aux conditions peu contraignantes. On peut aussi citer la Norvège, pays considéré comme un exemple du mouvement écologiste... qui utilise encore le pétrole et ses dérivés à 39% et le gaz naturel à 6%, a ouvert 19 nouveaux projets d'exploitation en 2023 et voit sa production au plus haut depuis 15 ans. Mais avec la Russie sous sanction, l'Union européenne a décidé de se tourner vers la Norvège afin d'alimenter le vieux continent en gaz.

LE GABON

Dans ce contexte aux lignes quelque peu floues, qu'en est-il du Gabon et de son avenir dans le secteur? Malgré ses nombreuses ressources naturelles et un écosystème florissant, le pays s'appuie encore trop fortement sur l'industrie pétrolière et gazière. Depuis près de 5 ans maintenant, l'or noir représente

80% des exportations, 60% des recettes fiscales et 45 % du PIB. Et pourtant, le Gabon est un pays sous-exploité, avec 80% de sa population vivant dans les grandes villes (59 % dans Libreville), tandis que l'hinterland est peu à peu déserté. Toutefois, des initiatives comme la zone spéciale de Nkok sont un énorme pas en avant. Ce domaine de 1126 ha abrite une zone industrielle, une zone résidentielle ainsi qu'une zone commerciale. On y retrouve 144 sociétés venant de 16 pays différents et couvrant jusqu'à 22 secteurs industriels. Dans ce paradis de l'industrialisation gabonaise, la transformation du bois rassemble à elle seule 84 entreprises!

Dans l'intérieur du pays, quand on parle d'agriculture, on remarque que malgré une terre très fertile et plusieurs villages possédant de petites exploitations, ce potentiel reste à développer. Gageons que les infrastructures routières en cours de réhabilitation seront le facteur essentiel à ce précieux projet qui facilitera le déplacement entre la grande ville et la campagne. De son côté, l'industrie de la pêche gabonaise abrite encore un fort potentiel. Le long du littoral, les eaux regorgent de poissons divers et le Gabon bénéficie d'une zone de pêche exclusive s'étendant sur 320 km au large des côtes. Les deux tiers des prises en poisson du pays se font grâce à la pêche traditionnelle, ce qui laisse beaucoup d'espace au Gouvernement pour mettre ses différents projets industriels en place, notamment une conserverie, des usines de production de farine de poisson et des installations de stockage réfrigérées.

Sur le sujet du tourisme, qui est souvent un élément polarisateur dans une économie, le Gabon n'a certainement aucune raison d'être timide. En effet, le pays a su préserver sa faune et sa flore de manière plus qu'admirable. Le Gabon reste un modèle de préservation environnementale. S'il est surnommé « le second poumon du monde»! Après cette COP28 qui a souligné que les énergies fossiles ne pouvaient être totalement supprimées, mais que leur présence devait tout de même s'estomper progressivement, le moment est propice pour repenser la structure de l'économie gabonaise et mettre en avant des richesses qui méritent bien leur place au

LA PLACE DU PLASTIQUE EN AFRIQUE: EN RECYCLE-T-ELLE AUTANT QU'ELLE EN CONSOMME?

Sur 430 millions de tonnes de plastique produites chaque année dans le monde, 19 à 23 sont rejetées dans les cours d'eau et les océans. La crise du plastique et de ses dérivés semble ne connaître aucune limite. En 2021, une étude publiée par WWF South Africa démontrait que 79 % du plastique mondial étaient tout simplement jetés, alors que seulement 9 % étaient recyclés et 12 % incinérés. Les systèmes de recyclage en place ne peuvent pas tenir la cadence et l'Afrique en subit les conséquences.

ourtant, l'Afrique ne produit que 7 % des plastiques mondiaux et n'en consomme que 4 %. Alors, pourquoi est-elle désormais la plaque tournante des déchets plastiques?

Tout simplement parce que depuis que la Chine a fermé ses portes au plastique venant des pays occidentaux et que plusieurs pays d'Asie lui ont ensuite emboîté le pas, les gros pays consommateurs ont décidé de jeter leur dévolu sur l'Afrique.

Malheureusement, le continent ne possède pas les technologies nécessaires au traitement et au reconditionnement de ces déchets. Mais 80 à 100 millions de tonnes du plastique présent en Afrique sont aussi le résultat d'un consumérisme et d'une urbanisation en constante évolution sur le continent noir. Difficile dans ces conditions de protéger l'environnement et la santé des populations locales.

D'ici 2030, les importations de plastique auront doublé en Afrique du Sud, en Tunisie, au Maroc, en Égypte et au Nigéria (qui en produit déjà 4,7 millions de tonnes par an). Les conséquences n'en seront que plus néfastes. La pollution plastique n'affecte pas seulement les écosystèmes marins et terrestres, mais aussi les êtres humains. Le plastique peut contaminer les sources d'eau douce et les nappes phréatiques, mais aussi causer des problèmes respiratoires.

Cependant, les États africains ne restent pas sans réagir face à cette situation et plusieurs initiatives ont déjà été prises à travers le continent. On peut citer l'Afrique du Sud en figure de proue : la nation arc-enciel se démarque grâce à ses infrastructures de recyclage et de collecte, et ses campagnes de sensibilisation auprès des populations locales. Les résultats parlent d'eux-mêmes : en 2020, 70% des déchets plastiques ont été collectés, dont 45 % traités en décharge ou incinérés et 14% recyclés. Depuis que le Rwanda a pris la décision d'interdire les sacs plastiques à usage unique en 2008, une trentaine d'États africains ont décidé de suivre cet exemple. Plus de 71 entreprises de recyclage de plastique sont installées en Afrique. Le Nigéria et l'Afrique du Sud se distinguent tout particulière-ment. La société civile n'est pas en reste quand il s'agit d'actions solidaires. Au Kenya, une association de ramasseurs d'ordures a vu le jour dont les

membres collectent jusqu'à 60% des déchets qui sont ensuite recyclés. Au Rwanda, chaque dernier samedi de chaque mois, les communautés prennent part à un nettoyage communautaire national nommé «Umuganda». Au Burkina Faso, la coopérative Yamba-Det recycle le plastique apporté par les populations locales afin de le faire fondre avant de le transformer en bancs, en tables, en tuiles, etc. En Gambie, la militante et entrepreneuse sociale Isatou Ceesay utilise son ONG One Plastic Bag in the Gambia afin d'éduquer les enfants quant à l'importance de préserver notre environnement et de lutter contre le plastique, tout en apprenant aux femmes comment recycler ce dernier sous la forme de pochettes, sacs ou porte-clés afin de générer un revenu. NAMé Recycling, une société belgocamerounaise fondée en 2016, est devenue le leader du recyclage plastique au Cameroun avec ses deux usines et son réseau couvrant l'ensemble du territoire. Depuis 2019, elle travaille en tandem avec la Sobraga.

Les bouteilles collectées au Gabon sont recyclées au Cameroun avant d'être transformées en matière première secondaire, passant ainsi de matière secondaire à matière première.

Au Gabon, les activités informelles et gouvernementales visant la collecte de plastique et son recyclage ont le vent en poupe. Cela va du particulier gardant toutes ses bouteilles afin de les revendre à la marchande de lait caillé du coin aux petites associations qui nettoient leur rue deux à trois fois par mois. La Sobraga s'implique aussi dans de nombreux projets à but écologique : installation de bacs de tri, jeux-concours sur Facebook favorisant la collecte de bouteilles plastique à une échelle citoyenne, défis visant les établissements scolaires, tournois sportifs comprenant un volet recyclage, don de matériel aux associations pour encourager le nettoyage du littoral, etc. Ce sont un peu plus d'une trentaine de tonnes de bouteilles en plastique qui sont ainsi collectées et transformées chaque mois. Vivo Energy Gabon s'associe très souvent avec diverses associations afin de les épauler (notamment l'association des Amis de la Lowé qui s'implique dans la reforestation de la mangrove) et organise des événements Par Aude Sickout

ludiques dans les écoles (par exemple avec le collège Bessieux lors de la journée internationale de la Terre) mettant en avant des programmes qui entrent dans le cadre de l'écocitoyenneté et du développement durable.

Dans certains quartiers, des jeunes investissent dans l'achat d'une poubelle afin de récolter les déchets de leurs voisins avant d'aller eux-mêmes les déposer à la décharge. Un business plutôt rentable puisque certains réussissent même à investir dans un tricycle motorisé avec remorque. L'influenceuse Créol a organisé des séances de nettoyage des plages à plusieurs reprises avec ses abonnés et en partenariat avec Ecomob. Ce groupe créé par l'Organisation internationale de la francophonie est impliqué dans de nombreuses initiatives et autres rencontres écologiques dans toutes les communes de Libreville. Par ailleurs, saviez-vous que le Gabon avait sa propre Miss Public Environment? Luce Nicha Djaba Bamoissi est la face officielle d'un avenir plus vert pour notre pays!

Cette année s'est également tenue la seconde édition du «Challenge bouteilles plastiques», un concours poussant les citoyens à collecter les bouteilles en plastique transparent (PET) afin de viser le titre de «meilleur collecteur». En 2022, le succès a été plus que retentissant avec plus de 4 millions de bouteilles recueillies. 4 millions de bouteilles qui ont été acheminées jusqu'à la ZIS de Nkok afin d'êtré recyclées par Jia Ming Plastics, première usine de recyclage de déchets plastiques au Gabon. Inaugurée en 2021, cette usine s'engage dans la lutte contre la pollution en visant les 600 tonnes de plastique recyclé



par mois. Ce dernier est transformé en bouteilles PET* et en feuillards utilisés dans l'industrie forestière afin d'emballer le bois à l'export, réduisant ainsi l'empreinte carbone du pays.

Les initiatives pour lutter contre la pollution plastique ne manquent certainement pas à travers le continent. Mais même si beaucoup sont appliquées avec difficulté ou restent complètement inconnues, il est évident qu'un effort commun entre les gouvernements, les

entreprises, les ONG et la société civile permettrait de conscientiser les populations locales, d'améliorer leur santé, de protéger l'environnement et de créer des économies durables à plusieurs niveaux. L'Afrique possède les outils nécessaires pour créer un avenir plus vert : il ne reste plus qu'à explorer comment exploiter nos propres points forts.

*PET: polyéthylène-téréphtalate

2AD - VOUS NE NOUS CONNAISSEZ PAS ENCORE?

Pourtant, nous vous connaissons tous...



Depuis près de 10 ans, nous accompagnons les entreprises dans leurs projets de développement par une fine connaissance du marché gabonais et de ses acteurs, en analysant vos secteurs

d'activités, en nous informant de vos projets, en vous rencontrant et vous sollicitant parfois.

Membre de la Team France Export, partenaires de plusieurs autres institutions et entreprises à l'international et au Gabon, nous travaillons en synergie tant avec le secteur public qu'avec le secteur privé pour la valorisation du potentiel gabonais.

Grâce à la diversité de nos liens et compétences, nous jouons humblement notre partition dans l'essor de ce marché complexe. Les richesses, les idées, les expériences et les compétences construisent le Gabon de demain, vos entreprises en sont la clé.

Que cette nouvelle année 2024 se nourrisse de vos rêves. Qu'elle voie éclore tous vos projets, qu'elle soit dynamique et remplie d'espérance.

2AD CONSULTING:

www.2adconsultingafr.com 2ad.consulting.lbv@gmail.com +241(0)76 37 35 07

L'ÉCOTOURISME

Le terme « écotourisme » fait sa première apparition en 1970 sans pour autant être spécifiquement défini. Mais alors que la conscientisation des masses relative au réchauffement climatique prend de plus en plus d'ampleur, il devient important de définir ce mouvement avec davantage de précision. En 1992, la Société internationale d'écotourisme le décrit comme « une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales ». Il se pratique en petits groupes dans des structures respectant l'écosystème dans lequel elles reposent. La participation des populations locales et des touristes est nécessaire afin de préserver la biodiversité environnante.

Par Aude Sickout

'l ne faut cependant pas confondre écotourisme tourisme durable. Si le premier est une forme du second, ces deux concepts restent très différents l'un de l'autre. L'écotourisme met l'accent sur la conservation de la faune et de la flore : il faut protéger les espaces naturels et les espèces protégées tout en promouvant la biodiversité. Les destinations écotouristiques suivent des réglementations très strictes afin de minimiser au maximum l'influence humaine sur les biotopes. De fait, les activités proposées sont éducatives, mais demandent aussi d'être particulièrement responsable. Leur impact est souvent faible et comprend des pratiques telles que rester sur des sentiers bien spécifiques lors des promenades ou encore observer la faune. L'écotourisme et le tourisme durable apportent un avantage énorme en termes d'équilibre : non seulement ils encouragent les voyageurs et les entreprises à adopter des comportements plus verts, mais ils permettent aussi de stimuler l'économie dans une zone peu exploitée tout en évitant d'utiliser ses ressources afin d'améliorer le niveau de vie des locaux. Au cœur du Gabon, les écolodges de Luxury Green Resorts valorisent



le patrimoine gabonais depuis 2020 en proposant aux villégiateurs de profiter des paysages magnifiques de deux parcs nationaux : Loango et Pongara. Il faut dire que le Gabon regorge de nombreux atouts naturels qui en font une cible de choix pour l'écotourisme. Chaque année, le site de Pongara accueille à lui seul entre 200 et 300 écocurieux venant du monde entier. Le pays est déjà bien connu pour son engagement lorsqu'il s'agit de préservation de l'environne-

ment. De nombreuses initiatives écoresponsables ont mené à ce résultat. Le 4 septembre 2002, Omar Bongo Ondimba annonçait la création de 13 parcs nationaux à travers le pays, placés sous l'autorité et la protection de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN). Le parc de la Lopé et celui de l'Ivindo sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco et Loango a été reconnu comme l'un des plus beaux endroits au monde par Time Magazine en 2023. La pro-

tection de ses nombreux sites naturels a permis au Gabon de développer une biodiversité très riche avec plus de 8000 espèces végétales et le retour de nombreuses espèces animales jugées éteintes ou proches de l'extinction. En décembre 2023, le Gouvernement a d'ailleurs renforcé sa liste des espèces protégées. Dans leur lutte pour préserver ces sites verdoyants intouchables, l'ANPN, les ONG et les partenaires internationaux sont épaulés par les bataillons

d'écogardes gabonais, gardiens de nos forêts et autres mangroves. Ces gardes forestiers couvrent ces zones qui sont à 100 % protégées, et cela au péril de leur vie, car une faune aussi riche attire forcément les braconniers.

L'écotourisme permet d'exposer les valeurs et traditions du pays dans un contexte qui place les acteurs locaux au premier rang. Avec ses 52 ethnies se targuant chacune de sa propre sous-culture (dialecte, danses, rites, crovances, cuisine, etc.), le Gabon reste riche d'une grande diversité culturelle. Permettre aux touristes de découvrir et d'apprécier ces nombreuses valeurs dans un environnement à peine altéré permet ainsi de contextualiser pourquoi il est important de préserver ces différents aspects et leur beauté intrinsèque. La diversification économique du pays passera forcément par une redynamisation du tourisme sur le territoire. Tous les outils nécessaires sont déjà là, attendant tout simplement une restructuration du système. Après tout, ce n'est pas sans raison si le très prisé Condé Nast Traveler a classé le Gabon comme l'une des 22 destinations touristiques à absolument visiter dans le monde, n'est-ce pas?





LE GABONAIS DESIREY MINKOH SACRÉ MEILLEUR PHOTOREPORTER MONDIAL AVEC « ESPRIT DU BWITI »

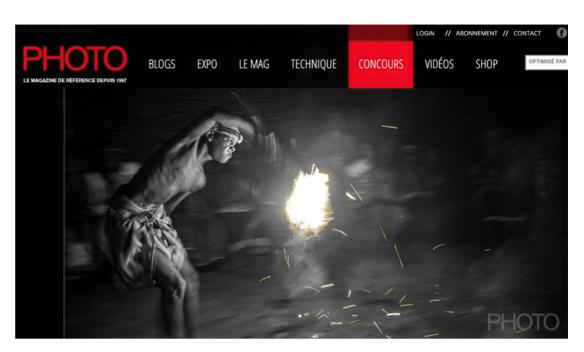
Le talentueux photoreporter Desirey Minkoh, gabonais, est l'un des lauréats de la 42^e édition du plus grand concours photo du monde organisé par le célèbre magazine « Photo ».



esirey Minkoh a captivé le jury avec son reportage intitulé « Esprit du bwiti », une exploration immersive de ce rituel sacré au Gabon. Pilier fondamental de l'identité culturelle gabonaise, le bwiti est ainsi mis en lumière en cette fin d'année, s'inscrivant dans les grands espaces culturels du monde.

Élevé au sein d'une famille adepte du bwiti, Desirey Minkohh a été initié à ce rituel ancien à l'âge de 11 ans. Il explore la dimension mystique et ésotérique du bwiti à travers son objectif photographique. Originaire de Libreville, Desirey Minkoh a acquis ses compétences en photographie par correspondance grâce à l'Insti-tut supérieur d'enseignement par correspondance de Liège (Belgique). Puis, il a approfondi son savoir-faire en photojournalisme lors des II^e Rencontres de la photographie à Bamako, au Mali, organisées par l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ). Pour lui, « le bwiti est l'une des meilleures identités culturelles du Gabon et la plus répandue ».

« Photo », magasine emblématique du monde de la photographie, a consacré Desirey Minkoh en tant que lauréat de cette édition, un sacre qui



souligne son engagement exceptionnel et son talent artistique. La revue est reconnue internationalement comme une référence dans le domaine de la photographie.

Cette reconnaissance prestigieuse s'ajoute à la liste de ses réalisations. Également fondateur d'AfrikImages, une agence dédiée à la photographie, et finaliste du Luxembourg Art Price, un concours artistique qui célèbre l'excellence dans tous les domaines des arts plastiques. La consécration de Desirey Minkoh souligne non seulement son talent en tant que photographe, mais également sa capacité à capturer l'essence même de la culture gabonaise à travers son objectif. Cette reconnaissance internationale confirme son

statut éminent dans le monde de la photographie et renforce la visibilité du riche patrimoine culturel du Gabon à l'échelle mondiale. Félicitations à Desirey Minkoh pour cette distinction méritée qui témoigne de son dévouement à documenter et partager les récits visuels uniques de sa terre natale avec le reste du monde.

HENRI CLAUDE OYIMA PARMI LES 100 PERSONNES QUI TRANSFORMENT L'AFRIQUE

Le succès du groupe BGFIBank que dirige Monsieur Henri Claude Oyima lui vaut cette reconnaissance dans le classement annuel des «100 personnes qui transforment l'Afrique» établi par le journal panafricain *Financial Afrik*, une plateforme regroupant deux sites internet (Financial Afrik en français et Kapital Afrik en anglais), une chaîne YouTube (Financial Afrik TV), une radio (Financial Afrik Radio), une newsletter quotidienne et une présence sur les réseaux sociaux riche de 500 000 followers.

Par la Rédaction

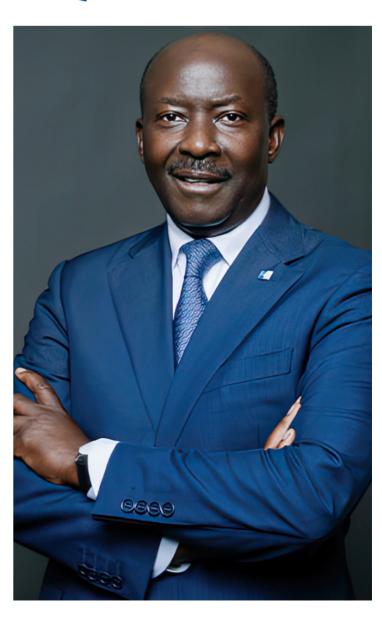
e groupe BGFI a pulvérisé la barre des 5000 m^{ds} de F CFA de total bilan au 30 juin 2023. Il a aussi acquis au cours de l'année 2023 les actifs de la Société Générale Congo, deal qui a reçu l'aval de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) et renforce la présence de BGFI sur ce marché.

Si les niveaux de valorisation n'ont pas été dévoilés, on peut dire d'ores et déjà que fort d'un réseau de 2600 collaborateurs au Bénin, au Cameroun, en République centrafricaine, au Congo, en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, en Guinée équatoriale, à Madagascar, en République démocratique du Congo, à Sao Tomé-et-Principe et au Sénégal, le Groupe augmente son empreinte.

Le classement annuel des «100 personnes qui transforment l'Afrique» est devenu un rendez-vous incontournable de la finance africaine. Il consacre des figures majeures l'avenir façonnent continent. En 2023, Financial Afrik a désigné Tidjane Thiam «financier de l'année». L'ancien CEO de Prudential et de Crédit Suisse a été choisi par le comité de sélection sur la base de plusieurs critères intégrant son parcours académique et professionnel, son expérience et son leadership dans les sujets de portée continentale et mondiale.

Par ailleurs, Vera Esperança dos Santos Daves de Sousa, actuelle ministre des Finances de l'Angola, a été désignée «Meilleur ministre des Finances» sur une *short list* de cinq ministres. Couplé à des réformes en profondeur, le processus de désendettement en cours a été déterminant dans ce choix.

Le classement reconnaît les efforts de plusieurs autres personnalités à l'exemple des ministres de l'Économie Mohamed Maait (Égypte), Romuald Wadagni (Bénin), Nicolas Kazadi (RDC), Enoch Godor gwana (Afrique du Sud). Les banquiers Akinwumi Adesina (BAD), Mohamed El Kettani (Attijariwafa Bank, Maroc), Serge Ekué (BOAD), Edoh Kossi Amenounvé (BRVM), Abbas Mahamat Tolli (BEAC) comptent également parmi ces leaders africains reconnus par les 5 membres du jury issus des 5 régions du continent appuyés par des contributeurs externes. Le classement comporte également des assureurs et des patrons de médias panafricains.



INFOS CONTINENTALES

PORTS AFRICAINS: CATALYSEURS CLÉS DU MARCHÉ UNIQUE AFRICAIN DANS LE CADRE DE LA ZLECAF

Stratégie portuaire et intégration régionale : les ports africains jouent un rôle vital dans l'intégration économique régionale et la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Plus de $80\,\%$ du commerce extérieur africain transite par ces ports stratégiques, soulignant leur importance cruciale pour la croissance économique du continent.

nvestissements et modernisation des infrastructures portuaires : entre 2007 et 2017, les pays africains ont investi environ 50 m^{ds} de dollars dans la modernisation de leurs infrastructures portuaires en mettant l'accent sur l'efficacité, la réactivité commerciale et la gestion transparente. Cette tendance a encouragé une privatisation croissante de la gestion portuaire, attirant des acteurs internationaux majeurs.

Poumons portuaires clés de la Zlecaf

Le rapport identifie six pays – Maroc, Kenya, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Togo, et Cameroun – comme des acteurs clés de la réalisation du marché unique africain grâce à leur position géostratégique et leurs investissements importants.

Tanger Med au Maroc

Un modèle de réussite. Avec un volume traité de 7,59 millions de conteneurs EVP en 2022, Tanger Med se positionne comme une plateforme portuaire majeure pour les échanges maritimes de la Zlecaf.

Corridors logistiques et intégration régionale

Des initiatives telles que celle du corridor logistique de Nacala en Afrique du Sud-Est illustrent l'importance de la coopération régionale pour améliorer l'efficacité portuaire et faciliter le commerce transfrontalier.

Défis et opportunités

Malgré les progrès, les ports africains font face à des défis d'infrastructures, de coûts élevés et de procédures douanières complexes. La Zlecaf requiert une amélioration significative de l'efficacité portuaire et des capacités administratives pour faciliter un commerce intra-africain dynamique.

Prochaines étapes pour les ports africains

Outre la modernisation des infrastructures, les ports doivent adopter des politiques publiques communes pour améliorer l'efficacité, le renforcement des capacités administratives et douanières, et simplifier les procédures de dédouanement.



LE PRIX DE L'OR BAT SON RECORD DE 2020 ET ÉTABLIT UN NOUVEAU PIC HISTORIQUE À PLUS DE 2 100 DOLLARS L'ONCE

ne dynamique en faveur des pays africains : le marché de l'or connaît une nouvelle hausse significative alors que le métal précieux atteint un pic historique de 2 135 dollars l'once. Cette hausse est due en partie aux récentes tensions géopolitiques et aux prévisions de baisse des taux d'intérêt en 2024. Facteurs clés de la flambée des prix : la situation au Moyen-Orient, notamment les événements entre Israël et le Hamas, a généré une instabilité qui favorise l'or comme valeur refuge. Cette tendance est renforcée par la perspective d'un assouplissement de la politique monétaire de la réserve fédérale américaine. Impact positif pour les producteurs africains : cette évolution des prix du métal jaune est une aubaine pour les pays producteurs, en particulier en Afrique. Des nations comme le Mali, le Burkina Faso et le Ghana, qui sont d'importants producteurs d'or, pourraient voir leurs revenus issus de ce secteur augmenter significativement.

Une opportunité pour l'économie africaine : ces hausses des cours de l'or offrent aux économies africaines une opportunité de diversifier leurs sources de revenus et de renforcer leur résilience économique face aux fluctuations du marché mondial.

INFOS LOCALES

CONSTRUCTION DU SIÈGE DE LA COBAC À LIBREVILLE

Créée le 16 octobre 1990 par les États de l'Afrique centrale dans un contexte de restructuration du système bancaire et de réforme du dispositif de surveillance des établissements de crédits, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) est un organe de la Cemac dont la mission est de veiller au respect par les établissements de crédits des dispositions législatives et réglementaires édictées par les autorités, par la Banque ou par elle-même et qui leur sont applicables, et de sanctionner éventuellement les manquements constatés.



lle dispose d'un pouvoir administratif, réglementaire, de contrôle et de sanction et accomplit ses missions en tenant compte des mutations de l'environnement international et de l'objectif d'intégration financière de la sous-région qui lui est assigné dans la convention de l'Union monétaire de l'Afrique centrale.

Libreville abritera dans les tous prochains mois l'immeuble du siège de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac). La cérémonie de pose de la première pierre, laquelle intervient après celle de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) à Mouila, s'est déroulée mardi 12 décembre 2023 en présence du président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema.

Étaient également présentes des personnalités de la transition en cours telles que le viceprésident de la République, les membres du gouvernement, les autorités municipales de la commune de Libreville, les commissaires de la Cobac ainsi que les directeurs d'établissements bancaires, de crédits et de microfinance, etc.

Cet immeuble sera érigé au Boulevard Triomphal sur la rue Jean-Félix Mamalepot, premier président de la Cobac et ancien gouverneur de la BEAC décédé le 12 décembre 2012. Il s'étendra sur une surface de plus de 16 000 mètres carrés, 50 mètres de hauteur et 7 étages comprenant 150 bureaux, 400 postes de travail, une salle de restauration, une médiathèque, une infirmerie et une salle de sport, entres autres commodités. Le bâtiment sera fourni en énergie solaire produite par 504 panneaux photovoltaïques.

Financée sur les ressources propres de la BEAC, la construction de ce siège au Gabon participera d'une part au rayonnement des institutions et organes bancaires de la communauté, et permettra d'autre part d'augmenter les capacités humaines et techniques au service de la Cemac par la création de nombreux emplois directs et indirects avec le recrutement de nombreux Gabonais.

L'intérêt porté par les plus hautes autorités visà-vis de la communauté et de la coopération monétaire des six États de la Cemac contribue au développement économique de la sousrégion au bénéfice de leurs peuples respectifs. L'implantation du siège de la Cobac au Gabon est l'aboutissement d'une décision prise à l'issue de la Conférence des chefs d'État de la Cemac tenue le 25 juin 1999 à Malabo, en Guinée équatoriale.

MALGRÉ LES DÉFIS DU MARCHÉ INTERNATIONAL, LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE GABONAISE EN HAUSSE DE 6,8 % AU 3° TRIMESTRE 2023

La direction générale de l'économie et de la politique fiscale (Dgepf) a publié récemment les données de son rapport sur le troisième trimestre 2023, mettant en lumière les évolutions dans le secteur pétrolier gabonais. Le document révèle une croissance notable de 6,8 % de la production de pétrole au cours de cette période, atteignant un total de 2,923 millions de tonnes et portant ainsi la production annuelle à 8,207 millions de tonnes.

ontributeur majeur au produit intérieur brut (PIB) du Gabon avec une part d'environ 51%, le secteur pétrolier a continué à afficher des signes de la reprise entamée en 2022. La hausse du prix du baril de pétrole de 45,3 % et l'augmentation de la production pétrolière de 6,1% ont stimulé la croissance, confirmée par la DGEPF pour le 3° trimestre 2023.

La performance impressionnante du secteur pétrolier a été favorisée par le bon rendement des champs, la mise en production de nouveaux puits et le déroulement sans incident majeur de l'activité au cours de la période sous revue. Comparée aux trimestres précédents, la production du troisième trimestre a connu une augmentation substantielle, passant de 2,552 millions de tonnes à 2,923 millions de tonnes.

Bien que les exportations aient accusé une légère baisse, passant de 2,666 millions de tonnes au 2º trimestre à 2,647 millions de tonnes au 3º trimestre, les exportations totales à fin septembre 2023 ont atteint 7,629 millions de tonnes, marquant une amélioration de 9,1% par rapport à la même période l'année précédente.

La Chine reste le principal partenaire commercial du Gabon, absorbant 33 % des exportations. Cependant, le prix moyen du brut gabonais a chuté de manière significative de 24,4 %, s'établissant à 79 546 dollars US par rapport à 105 193 dollars US un an auparavant.

La croissance continue du secteur pétrolier offre des perspectives positives bien que les défis persistants du marché international exigent une vigilance accrue de la part des autorités gabonaises afin d'assurer la stabilité économique.

ANNONCE DES GAGNANTS DU JEU-CONCOURS 2023 DES ÉCHOS DE L'ÉCO

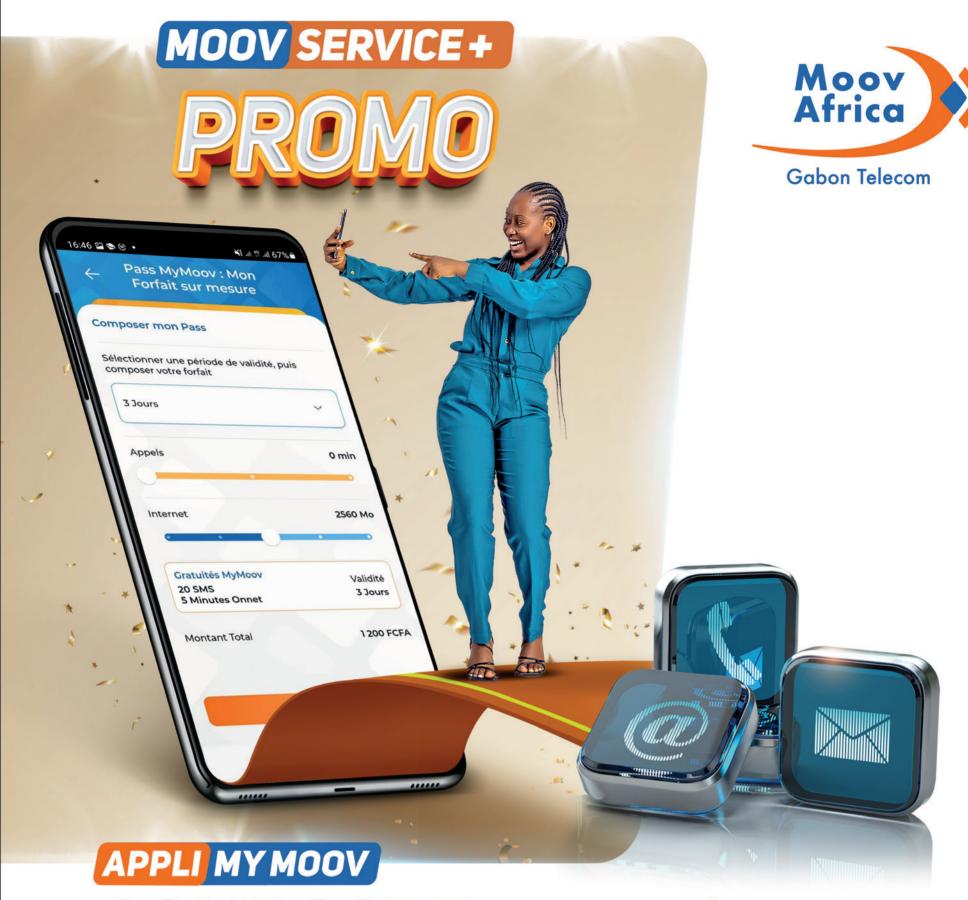


n novembre dernier, les Échos de l'Éco lançaient leur jeu-concours annuel, invitant les fidèles lecteurs de notre journal à participer pour tenter leur chance. 99 participants ont répondu à l'appel, parmi lesquels 13 ont répondu correctement aux questions posées. Mardi 5 décembre 2023, un tirage au sort a été organisé dans les locaux de la rédaction et a révélé l'identité des quatre heureux gagnants. Mercredi 20 décembre 2023, au cours d'une cérémonie de remise des prix organisée au siège des Échos de l'Éco, les chanceux ont tiré au sort leurs lots respectifs, soigneusement dissimulés dans des enveloppes fermées. L'engouement manifesté par les gagnants témoigne du vif succès rencontré par ce jeu-concours. L'équipe des Échos de l'Éco exprime sa gratitude envers tous les participants et vous propose tenter de nouveau votre chance l'an prochain.

Merci pour votre fidélité.







COMPOSEZ VOUS-MÊME
LES MEILLEURS FORFAITS 4G+

1Go + 3 min + 10 SMS = 500F Valable

5Go + 10 min + 30 SMS = 2000F 7 jours

15Go + 15 min + 50 sms = 5 000F Valable 15 jours

30Go+20min+100sms= 10000F Valable 30 jours

Engagés pour l'innovation

#EngagéspourleMeilleur

Disponible sur Google Play



moov-africa.ga